

La Référence

Le journal étudiant de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal

L'INFORMATION INACCESSIBLE

PAGES 14 À 19

LIBRARY

RÉDACTEUR EN CHEF

Vincent Audette-Chapdelaine

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Samuel Archambault
Vincent Audette-Chapdelaine
Marc Brind'Amour
Élodie Gagné
Stefán Ketseti
David Nadeau
Sophie Roy
Sandrine Vachon

GRAPHISTE

Vincent Audette-Chapdelaine

ILLUSTRATRICE

Mylène Roussy

WEBMESTRES

Vincent Audette-Chapdelaine
Sophie Roy

CORRECTEUR EN CHEF

Stefán Ketseti

CORRECTRICES

Élodie Gagné
Sandrine Vachon

AUTRES COLLABORATEURS

Lise Archambault
Sylvain Cadieux
Ariane Chalifoux
Dominique Charland
Natalie Clairoux
Julie Dupaul
Frédéric Hardel
Pierre-Hugo Laurin
Ekaterina Valkova

IMPRIMEUR

Service d'impression
de l'Université de Montréal

LA RÉFÉRENCE

La Référence, le journal étudiant de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal, est publié 3 fois par année, à 250 exemplaires, grâce à une subvention de l'AEÉBSI.

Coordonnées

lareference@ebsi.umontreal.ca
<http://lareference.ebsi.umontreal.ca>

Dépôt Légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1916-0984

DANS CE NUMÉRO

L'information inaccessible

14 À 19

Les photographies illustrant ce dossier ont été prises à la bibliothèque de l'ancienne prison d'Alcatraz



L'EBSI à Washington

10 À 13
31 ET 32



La CBPQ à l'EBSI

6 ET 7



Mais aussi...

NOUVELLES DE L'EBSI

- 04 Les programmes révisés
- 05 Nouvelle équipe à l'asso
- 08 Le recteur à l'EBSI

DÉCOUVERTES

- 20 Exploration urbaine
- 21 Archives ensoleillées
- 23 Médiathèque gourmande
- 28 Numérisation parisienne
- 29 Bouddhisme

ÉVÉNEMENTS

- 22 IFLA 2008

CRITIQUES

- 24 Littérature
- 26 Musique
- 28 Musée

CRÉATION

- 29 Nouvelle littéraire
- 31 Photoroman



PHOTO: DAVID NADEAU

Voici la preuve que votre journal, *La Référence*, est préparé par des gens qui aiment les bonnes choses. L'équipe du journal, représentée ci-haut, est composée d'Élodie, Samuel, Sandrine, Vincent, Sophie, Stéfán, David (derrière la caméra) et Marc (absent).

Mot du rédac'

Vincent Audette-Chapdelaine

pour l'équipe de *La Référence*

« Ça n'a aucun sens », entend-on sans cesse murmurer dans les couloirs de l'EBSI (p. 32) depuis que s'est ébruitée l'information affirmant que ce numéro de *La Référence* allait atteindre un nouveau record avec ses 32 pages bien denses.

L'équipe de rédaction est très fière de vous présenter ce numéro du journal. Plus que jamais, tout le monde y trouvera son compte.

D'abord, nous avons entrepris de couvrir le plus adéquatement possible l'« actualité ebsienne » (p. 4 à 13), ce qui constitue notre mission première. Articles, brèves, reportages et photographies se côtoient en ces premières pages pour satisfaire tous vos besoins d'information.

Ensuite, nos journalistes Sophie Roy, Samuel Archambault et Stéfán Ketseti ont tout fait pour vous rendre accessible de l'information portant sur l'« accessibilité à l'information » (p. 14 à 19).

Quant à moi, alors que l'équipe du journal allait s'amuser avec tous nos collègues de l'EBSI à Washington (p. 10-13), j'ai été mandaté de l'ingrate tâche d'aller à la prison d'Alcatraz pour prendre une série de photographies illus-

trant l'« information inaccessible » (p. 1 et 14). J'ai failli y laisser ma peau.

Témoignant des aventures et autres explorations de nos collègues étudiants, de nombreux articles rendent compte de visites dans plusieurs milieux professionnels (p. 21 et 23) et... personnels (p. 20).

Puis vient, telle une couche bien chaude de fromage gratiné, tout ce qui fait de *La Référence* un journal qui donne l'eau à la bouche : critiques culturelles (p. 24 à 28), créations littéraires (p. 30 et 32), photo-roman (p. 30), et autres surprises parsemées çà et là.

Depuis la dernière livraison de votre journal favori, nous n'avons pas chômé, à *La Référence*. Nous avons doté le journal d'un site Web digne de ce nom (p. 5); nous avons combattu l'épuisement par le vin (p. 3) et nous avons poursuivi de grandes réflexions, toujours en cours, dont l'objectif est de permettre au journal de se développer à son plein potentiel. Nous sommes convaincus que le journal *La Référence*, qui a beaucoup changé depuis l'année dernière, peut aller encore plus loin.

Nous avons hâte de vous reparler de tout ça à l'automne. D'ici là, bon été!

Un profil international s'ajoute au programme de maîtrise

Au programme de maîtrise en sciences de l'information de l'EBSI s'ajoute une nouvelle orientation internationale en gestion des institutions documentaires, offerte conjointement par l'Université de Montréal et la Haute École de gestion de Genève. Ce programme débutera en septembre 2008 et admettra une trentaine d'étudiants par année (une quinzaine par pays). Selon les plans projetés, la première année de formation se déroulera à Montréal et la seconde, à Genève. (VAC)

L'EBSI déménagera au pavillon André-Aisenstadt

L'Université planifie actuellement une réorganisation majeure de son campus. Le manque d'espace a poussé l'Université à acquérir le site de l'ancienne gare de triage Outremont, en 2006, au coût de 118 millions de dollars, ce qui permettra d'agrandir le campus. La dernière version du *Plan directeur des espaces* prévoit pour l'EBSI un déménagement au pavillon André-Aisenstadt (actuel pavillon d'informatique, mathématiques et statistiques), et l'annexion de la Bibliothèque de bibliothéconomie et des sciences de l'information (BBSI) à la Bibliothèque des lettres et sciences humaines (BLSH). L'EBSI a déposé, en décembre 2007, un mémoire qui souligne l'importance pour l'École d'être consultée étroitement tout au long du processus. Ce mémoire mentionne également que « la proximité d'une bibliothèque en sciences de l'information est indispensable (...) Le déménagement pourrait être l'occasion de réviser en partie la vocation de cette bibliothèque spécialisée en lui confiant une mission de recherche et développement. » (VAC)

Le MELS annonce de nouveaux postes de bibliothécaires scolaires

Dans le cadre de son plan d'action sur la lecture, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec a annoncé, en janvier, un investissement permettant l'embauche, dès septembre 2008, de 20 bibliothécaires scolaires par année, pendant 10 ans. Cette mesure vise à répondre à un besoin criant de bibliothécaires dans les écoles primaires et secondaires. (VAC)

La maîtrise est complètement remodelée

Élodie Gagné

Vous vous demandiez sans doute ce qui retenait en assemblées vos professeurs et les divers membres du personnel si souvent ces dernières semaines... eh bien maintenant vous le savez : ils planchent à actualiser le programme de maîtrise de l'EBSI et ce, pour une entrée en vigueur à l'automne 2009.

Cette révision du programme constitue une exigence du rapport d'évaluation de l'ALA et une condition au renouvellement de l'agrément de l'EBSI. Néanmoins, la réflexion était entamée depuis un bon moment et en très peu de temps, on en est arrivé à un projet plutôt concret... mais tout de même loin d'être achevé.

Pour faire face à la demande accrue du milieu professionnel des sciences de l'information, 120 étudiants seront dorénavant admis à la maîtrise et ce, dès la rentrée 2009. Il s'agit d'une augmentation substantielle qui fera en sorte que les cours du tronc commun devront être dédoublés. Ceux-ci seront toutefois moins nombreux — 6 au total. Ils porteront sur la gestion, l'informatique et les méthodes de recherche, en périphérie des sciences de l'information. Puis, en son cœur, seront donnés un cours d'introduction aux sciences de l'information, un second sur la référence et la recherche d'information et un dernier portant sur le document et l'organisation de l'information. Ainsi, aucun cours du tronc commun ne sera rattaché à une discipline particulière des sciences de l'information. On vise plutôt à ce que chaque cours soit transversal aux diverses familles du domaine. Reste à mettre en place des indicateurs pour s'assurer que cette volonté sera respectée et adéquatement reflétée.

Le changement ne s'arrête pas là. Non seulement trois cours seront éliminés du tronc commun, mais les étudiants auront par la suite la liberté de déterminer leur cheminement. Les options actuelles seront complètement éliminées. Il ne restera que les deux orientations que nous connaissons déjà : avec mémoire ou avec stage. C'est dans un bassin d'environ 30 cours au choix que les étudiants pourront choisir leur cheminement. Y seront d'ailleurs intégrés les cours des deux certificats, donnant la possibilité aux étudiants d'aller chercher quelques cours plus pratiques. Devant cet éventail de

choix, le département fournira quand même un encadrement aux étudiants afin de les orienter au mieux de leurs intérêts, compétences et expériences, et s'assurer que les choix faits sont pertinents. Aux dires du directeur, Jean-Michel Salaün, « le *comment* reste à être débattu ».

Les étudiants pourront en plus jouer sur la durée de leur maîtrise. La maîtrise restructurée permettra en effet beaucoup plus de flexibilité. Il sera désormais possible de terminer la maîtrise à l'hiver, avec uniquement un stage, ou encore de réaliser un mémoire de l'hiver à l'été, permettant à l'étudiant une réflexion préalable plus approfondie. Il va sans dire que cette flexibilité profitera aussi aux étudiants à temps partiel qui étaient peu pris en compte jusqu'à présent.

Comme l'affirme Lucie Carmel, il est réaliste de croire que la maîtrise ainsi soulagée de la contrainte des options pourrait attirer suffisamment d'étudiants pour atteindre son objectif en 2009. Et toute l'École est portée sur cette vague. En effet, d'ici là, trois nouveaux professeurs entreront à l'EBSI. Madame Audrey Laplante d'abord, qui joindra le département en juin. Un autre poste, cette fois spécialisé en archivistique, devrait être affiché dans les jours qui suivent. Puis, au printemps 2009, l'EBSI souhaite recruter un autre professeur, dont on n'a pas encore déterminé le champ de compétences. Pour répondre à cette expansion, la salle multifonctionnelle sera aussi transformée en second laboratoire informatique, comportant 24 postes. De nouveaux employés à temps partiel joindront aussi les rangs de l'EBSI pour combler des postes de coordonnateurs de travaux pratiques.

La publication d'un ouvrage collectif assurera aussi un rayonnement de l'EBSI. Écrit par la presque totalité des enseignants de l'École, cet ouvrage se veut une initiation au domaine des sciences de l'information pour les étudiants qui entreront à la maîtrise. Il devrait sous toutes réserves être lancé durant le congrès de l'IFLA, cet été. Entre-temps, pour le recrutement des étudiants, M. Salaün compte sur le bouche-à-oreille concernant les nombreuses offres d'emploi dans le domaine et sur le fait que « malgré que les professions documentaires soient très peu connues, lorsqu'elles le deviennent, elles sont très attractives ».

L'AESEEBSI vous salue

Myrian Grondin,
présidente de l'AESEEBSI

Une étude, que je ne citerai pas par crainte de ne pas respecter le format Chicago 15th B-EBSI, démontre que 87% des gens ne sachant pas comment engager une conversation auront comme sujet initial la météo. Aussi, au cours de cette même étude, il a été démontré que 98% des gens sont prêts à croire n'importe quoi lorsque c'est appuyé par un pourcentage. Bref, je ne commencerai surtout pas ce texte de présentation de la nouvelle équipe du CE [1] en vous parlant des records de chute de neige, des toits qui s'effondrent sous son poids et du printemps qui n'arrive pas même si son équinoxe est bel et bien arrivé.

Comme vous le savez *peut-être* déjà, le nouveau CE [2] a été élu le 23 janvier dernier (donc en 2008) et est composé de : moi-même (voir mon nom au bas de l'article) au poste de présidente, Sophie Roy à celui de vice-présidente, Stéphanie Cadieux à celui de trésorière, Marie-Eve St-Hilaire Richard à celui de secrétaire et Julie Fortin comme webmestre. Notre mandat ? Vous représenter, vous écouter, vous appuyer. Faire de l'EBSI un milieu enrichissant aux niveaux universitaire [3], professionnel et personnel. Bref, notre mandat est/sera celui que vous voudrez bien nous donner ! Justement, à cet effet, nous vous invitons cordialement à nous transmettre tout commentaire / suggestion / requête / plainte / salutation / compliment / etc. soit en personne ou encore de façon plus pratique (mais ô combien moins personnelle) à l'adresse aeebsi@ebsi.umontreal.ca et à visiter le site de l'Asso

[4] (www.ebsi.umontreal.ca/aeebsi/).

Il me reste environ 200 mots et je n'ai vraiment pas un style littéraire, certains (les M1 surtout) l'auront remarqué par mes remises rapides d'examen. Qui plus est, j'ai un style décousu (mais spontané paraît-il), ce qui fait en sorte que la conclusion de mon paragraphe précédent m'a coupé toute inspiration, mais pas nécessairement l'envie d'écrire quelque chose, ce pourquoi j'ai décidé de continuer malgré tout [5].

La session tire déjà à sa fin : que le temps passe vite quand on s'amuse ! Je me vois donc un peu obligée, malgré le temps hivernal et malgré le fait que j'avais spécifié au tout début de ce texte que je ne voulais pas tomber dans le piège de la météo, de vous souhaiter un bel été, mais d'ici-là une heureuse et efficace [6] fin de session.

Pour certains, ce sera fini-fini, pour d'autres, seulement en pause. Dans tous les cas, COURAGE ! L'été s'en vient !

Cordialement,
Myrian Grondin

Notes

[1] Selon Acronyma.com : Cost Effectiveness. Mais dans ce texte, on parle plutôt de Comité Exécutif.

[2] Voir le point 1 ci-dessus.

[3] Parce que « académique » est un anglicisme, paraît-il.

[4] L'association des étudiantes et étudiants de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information, ou l'AESEEBSI en abrégé.

[5] Je suis donc tenace.

[6] Les notes de bas de page : on y prend définitivement goût !

De nouvelles professeures à l'EBSI

Dominique Maurel a joint en janvier 2008 le corps professoral de l'EBSI comme professeure adjointe. Les intérêts de recherche de Mme Maurel portent entre autres sur les fonctions archivistiques et les différents aspects de l'utilisation de l'information dans les organisations. Mme Maurel a travaillé comme responsable de la formation professionnelle de l'EBSI de 1989 à 2001. Elle a obtenu un doctorat en 2006 à l'EBSI, et un postdoctorat en 2007 à l'University of Toronto. (VAC)

Un second professeur se joindra à l'EBSI en juin. Il s'agit de Mme Audrey Laplante, présentement chargée de cours pour le cours BLT6322 – Recherche d'information avancée. Mme Laplante a effectué son doctorat à McGill. Sa thèse, qu'elle vient tout juste de déposer, a pour titre : « *Everyday life music information-seeking behaviour of young adults* ». Selon toutes attentes, elle devrait s'intéresser, dans le cadre de son travail à l'EBSI, à la recherche et à la diffusion d'information, plus spécifiquement aux sources et ressources d'information et aux comportements informationnels. Pour en savoir plus, consultez notre site Web au cours des prochaines semaines. (EG)

De nouvelles équipes pour plusieurs comités étudiants

Depuis décembre 2007, des changements sont survenus au sein de plusieurs groupes étudiants et comités de l'association étudiante (AESEEBSI). D'abord, le Groupe étudiant de la Special libraries association (GESLA) a procédé à des élections et nominations ayant mené à la formation d'une nouvelle équipe constituée de: Ariane Chalifoux et Élodie Gagné, co-présidentes ; Suzie Roy, vice-présidente ; Marie-Claude Taillon, trésorière ; Samuel Archambault, secrétaire ainsi que Caroline Cyr La Rose, webmestre. Le Comité des affaires socioculturelles (CASC) a vu le départ de David Nadeau et de Pierre-Hugo Laurin, et l'arrivée de Caroline Cyr La Rose, qui vient compléter l'équipe formée d'Ariane Chalifoux et de Marie-Pierre Boucher. Le comité de la revue étudiante *Cursus* a perdu un participant, Marc Brind'Amour, mais en a gagné une autre, Julie Fortin. Finalement, l'équipe du journal étudiant *La Référence* a connu le départ de Pascal Dessureault, et a accru ses effectifs de David Nadeau, Élodie Gagné et Samuel Archambault. (VAC)

L'agrément de l'ALA est renouvelé

L'agrément de la maîtrise en sciences de l'information de l'EBSI a été renouvelé jusqu'en 2014 par l'American library association (ALA). Ce verdict fait suite à une évaluation du département et du programme, effectuée par l'ALA en 2007. Le *Committee on accreditation* de l'ALA a rendu un verdict positif, demandant toutefois à l'EBSI une mise à jour sur certains points : la révision du programme de maîtrise, l'impact de la surcharge de travail des professeurs sur les objectifs du programme, et l'impact du nouveau programme conjoint avec la Haute École de gestion de Genève sur le programme. (VAC)

Un nouveau site Web

La Référence possède un tout nouveau site Web à l'emplacement suivant:

<http://lareference.ebsi.umontreal.ca>

Abonnez-vous au fil RSS du site pour demeurer informé de l'actualité de l'EBSI!

PROJET DE CHAPITRE ÉTUDIANT DE LA CBPQ À L'EBSI

Une plus grande présence des associations professionnelles à l'EBSI?

La CBPQ a rencontré les étudiants ; l'ASTED en a l'intention



PHOTO: VINCENT AUDETTE-CHAPDELAINE

Vincent Audette-Chapdelaine

Mme Marie-Claude Taillon, étudiante de première année de maîtrise, est heureuse de voir que ses collègues de classe se sont déplacés en grand nombre — malgré l'approche de la mi-session et la surcharge de travail que cela impliquait — à cette rencontre entre quelques représentants de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec (CBPQ) et les étudiants de maîtrise en sciences de l'information de l'Université de Montréal.

Cette rencontre marque le début d'un dialogue au sujet d'un projet de la CBPQ : établir un chapitre étudiant à l'École de bibliothéconomie et des sciences de

l'information (EBSI). Représentante des étudiants de l'EBSI auprès de la CBPQ, Mme Taillon constitue pour l'instant le seul lien direct entre la corporation professionnelle et les étudiants — professionnels en devenir et, pour plusieurs, membres ou futurs membres de la CBPQ.

À l'amorce de cet entretien, alors que les étudiants s'installent et tentent tous de s'asseoir, M. Michel Claveau, président du conseil d'administration de la CBPQ, est plutôt nerveux. Bien qu'heureux de la forte participation des étudiants à la rencontre, il ne s'attend pas à devoir gérer et organiser la circulation d'une quarantaine de personnes dans un local conçu pour la moitié, et à devoir subir la pression entraînée par les re-

tards de la Directrice générale, Mme Régine Horinstein, et du buffet promis aux étudiants.

M. Stéphane Legault, jeune trentaine, figure sympathique, apporte un certain élément de calme à cette situation initiale explosive. M. Legault est un jeune diplômé de l'EBSI impliqué au sein de la Corporation. Il est aussi, — apprend-il à l'assemblée — l'ex-détenteur du statut de « plus jeune gestionnaire de bibliothèque publique au Québec », titre qu'il a su obtenir grâce aux contacts développés dans le cadre de sa participation au sein de la Corporation dès le terme de ses études. M. Legault occupe actuellement un poste de conseiller au conseil d'administration de la CBPQ, activité béné-

vole à laquelle il se consacre en plus d'occuper un emploi de gestionnaire à la bibliothèque municipale de Lachute.

Une salle bondée d'étudiants curieux, deux représentants qui ont manifestement prévu laisser à leur directrice — absente — les soins de guider une réunion sans ordre du jour précis... L'inquiétude s'installe ; tout peut arriver. Alors que, dehors, une tempête paralyse de froid les piétons, la température intérieure grimpe, la nervosité se fait sentir. L'attente et l'incertitude épuisent l'assistance.

C'est alors que, pour le grand soulagement de tous, Mme Régine Horinstein entre dans la pièce, entraînant avec elle, en plus d'un livreur de buffet, une énergie et un leadership certains.

Rapidement, les crudités purifient les organismes; l'eau pétillante relaxe les muscles; la température de la pièce redescend, et l'échange peut débiter.

M. Claveau, Mme Horinstein et M. Legault expliquent que la CBPQ serait heureuse d'encourager la fondation d'un chapitre étudiant de la Corporation à l'EBSI. Ce chapitre serait géré par un groupe d'étudiants membres de la Corporation (qui offre un statut de membre, moins cher, spécialement pour les étudiants). Le groupe étudiant pourrait, en collaboration avec la CBPQ, organiser une foule d'activités et de projets destinés à créer des liens entre les étudiants de l'EBSI et les milieux professionnels.

Pour la CBPQ, ce chapitre lui permettrait de mieux connaître les préoccupations et attentes des étudiants vis-à-vis du milieu professionnel. De plus, cela permettrait aux étudiants d'apprivoiser plus rapidement ce milieu, tout en leur offrant de nouvelles possibilités pour enrichir leur réseau de contacts professionnels, ce qui est moins aisé dans un cadre purement académique.

La structure actuelle de représentativité étudiante à la CBPQ, qui ne consiste qu'en un poste au conseil d'administration, actuellement occupé par Mme Taillon, est instable, soutient M. Claveau. La présence d'un chapitre formé de plusieurs étudiants et soutenu par la Corporation serait beaucoup plus solide.

Cette structure permettrait en outre à la CBPQ de transmettre facilement de nombreux renseignements susceptibles d'intéresser plusieurs étudiants. À titre d'exemples, M. Claveau mentionne l'existence de diplômés accélérés de maîtrise en sciences de l'information (MSI) pour les nouveaux arrivants disposant déjà d'une formation dans le domaine ; ou encore des derniers détails sur les nouveaux postes en bibliothèques scolaires récemment annoncés par le gouverne-

ment de Jean Charest.

Mme Élodie Gagné, étudiante de première année de maîtrise présente à la réunion convoquée par la CBPQ, se demande si le milieu professionnel serait vraiment intéressé à prendre part à des activités de mentorat ou à toute autre activité qui nécessiterait sa participation. Mme Horinstein répond que « même s'ils ne veulent pas, ils seront obligés à cause du problème de relève. » M. Legault mentionne que des initiatives de mentorat avaient été tentées il y a deux ou trois ans, mais qu'autant du côté des étudiants que de celui des professionnels, cela n'avait pas levé. « J'aimerais bien que ça lève », indique-t-il.

Un tour de table, parmi les étudiants, permet de constater que la plupart des personnes présentes sont intéressées par la proposition qui leur est lancée. Le principal attrait d'une telle initiative fait largement consensus : permettre une meilleure intégration des étudiants au marché du travail, dont la réalité fait souvent contraste avec l'approche théorique vue en classe. « À l'EBSI, ce qu'ils donnent, c'est un survol et une introduction. C'est plate à dire, mais j'ai trouvé qu'en deux ans, ça a passé vite et on n'a pas vu grand-chose », admet M. Legault.

Il existe, au Québec, au moins sept associations professionnelles susceptibles d'intéresser les diplômés de l'EBSI. Parmi elles, la Special libraries association (SLA), une association américaine bien implantée au Canada et au Québec, possède déjà un chapitre étudiant à l'EBSI, le Groupe étudiant de la SLA (GESLA). « Le GESLA s'intéresse au milieu très particulier des bibliothèques spécialisées, peu couvert dans les cours et qui demande à être exploré par un tel groupe », soutient Mme Élodie Gagné, une des deux coprésidentes du GESLA.

Avec la CBPQ, l'Association pour l'avancement des sciences et techniques de la documentation (ASTED) et l'Association des archivistes du Québec (AAQ), non représentés à l'EBSI, sont les principales associations professionnelles québécoises en sciences de l'information (l'Association des bibliothécaires du Québec existe également, mais semble avoir un ancrage surtout du côté anglophone).

L'ASTED, qui a été incorporée en 1973, possède déjà dans sa structure une place pour les étudiants de l'EBSI, bien que ce « groupe d'étudiants de l'EBSI » soit demeuré inactif depuis quelques années. En fait, ce groupe « n'a jamais été très actif », d'après Mme Michèle Hudon, professeure à l'EBSI ayant servi d'agent de liaison entre l'ASTED et le Groupe étudiant. « Je pense que l'ASTED serait toujours intéressée à offrir

une aide financière, par exemple à l'organisation d'une activité ponctuelle du genre conférence thématique. Mais il faut que la demande vienne des étudiants et qu'un petit comité maintienne la flamme allumée. »

Depuis sa récente entrée en poste à titre de directeur général de l'ASTED (il est entré en poste le 19 février dernier), M. Farley-Chevrier a à cœur une meilleure intégration des étudiants et nouveaux diplômés dans l'Association. Lorsque *La Référence* l'a contacté, il avait déjà entamé des démarches pour joindre l'association étudiante (AEEEEBSI) afin d'organiser, tout comme l'a fait la CBPQ, une rencontre avec les étudiants. Cette rencontre aura lieu le 14 avril et s'adressera autant aux professeurs et chargés de cours qu'aux étudiants. D'après l'invitation envoyée par Myrian Grondin, présidente de l'AEEEEBSI, cet échange permettra de « discuter du rôle de l'ASTED, de sa vision, de ses objectifs ainsi que du travail en sciences de l'information ».

La CBPQ a été constituée en 1969, par une loi reconnaissant officiellement le statut de « bibliothécaire professionnel ». Alors que pour être membre de la CBPQ, il faut détenir un diplôme de niveau maîtrise, l'ASTED admet une grande diversité de membres, provenant de tous les métiers et professions du monde de la documentation. Pour M. Francis Farley-Chevrier, directeur général de l'ASTED, cette diversité est un des facteurs qui distingue le plus l'ASTED des autres associations professionnelles : « Cela transparait sur les activités et services, qui débordent du milieu des bibliothèques. »

Pour M. Legault, le conseiller de la CBPQ, « l'association la mieux placée pour défendre les bibliothécaires, c'est la "Corpo" ». Sa collègue, Mme Horinstein, mentionne que « le discours actuellement dans de nombreux milieux, c'est "Pourquoi on prendrait un bibliothécaire quand on peut prendre un technicien ?" Et là vos salaires sont coupés. »

Exceptionnellement, en raison du Congrès de l'International federation of library associations (IFLA), que l'ASTED accueille cette année, la CBPQ et l'ASTED organisent un congrès conjoint qui se déroulera au mois de mai. Ils collaboreront également à la publication d'une revue conjointe à l'occasion du congrès de l'IFLA. Bien que la constitution d'un regroupement interrassociatif des différentes associations professionnelles soit en discussion depuis de nombreuses années, « l'heure est plutôt à la collaboration, à l'extérieur du cadre légal d'un tel regroupement. », affirme M. Farley-Chevrier.

Suite en page 9



Le recteur en tournée *Luc Vinet rencontre l'EBSI*

Vincent Audette-Chapdelaine

Luc Vinet, recteur de l'Université de Montréal, a rencontré les membres de l'Assemblée départementale de l'EBSI le 6 février dernier. À la suite d'un discours exposant la vision de l'Université en matière d'enseignement, de recherche et de financement, M. Vinet a répondu aux questions des membres de l'Assemblée, qui ont profité de l'occasion pour transmettre les préoccupations du département à la direction de l'Université.

M. Vinet rencontrait l'EBSI dans le cadre d'une tournée à travers l'université, au cours de laquelle il a pris contact avec de nombreuses unités administratives pour leur transmettre sa vision et recueillir les commentaires de la communauté universitaire.

Mettre les étudiants à contribution de manière sophistiquée

Les trois principes de l'Université, destinés à servir de guides pour les décisions et orientations à venir, ont été énoncés par M. Vinet comme suit : « mettre l'étudiant au cœur de l'université ; être obsédé par l'excellence en enseignement et en recherche ; être moderne ». D'ici cinq ans, la Direction souhaite entre autres avoir assaini les finances de l'Université, dont le déficit se chiffre actuellement à 120 millions de dollars. « On est ambitieux », a plusieurs fois exprimé M. Vinet durant son discours.

Pour parvenir à réduire le déficit de l'Université, la Direction a plusieurs idées : faire pression pour obtenir davantage de financement public, étudier de nouvelles avenues telles que l'implantation de baccalauréats intensifs s'échelonnant sur deux ans plutôt que trois, développer les sources philanthropiques et, finalement, « trouver des façons plus sophistiquées de mettre à contribution les étudiants ». David Nadeau, représentant des étudiants de première année de maîtrise à l'Assemblée départementale, a plus tard demandé à savoir si les hausses de frais afférents de 230 \$ à 570 \$, votées en janvier par l'Université, faisaient partie des « façons sophistiquées » de mettre à contribution les étudiants au financement uni-

versitaire. M. Vinet, souriant, a répondu qu'il faisait plutôt référence à des solutions telles que le remboursement des frais de scolarité proportionnellement au revenu après les études (RPR), scénario qui avait été mis de l'avant par la Fédération des étudiants universitaires du Québec (FEUQ) comme alternative au dégel des frais de scolarité annoncé par le gouvernement Charest en avril 2007.

Avec l'augmentation des frais afférents demandés aux étudiants, la direction de l'Université « ne gagne pas un concours de popularité, c'est sûr. L'excellence qu'on demande passe par l'exigence qu'on se donne. », a dit M. Vinet en réponse à une intervention de Myrian Grondin, présidente de l'Association des étudiantes et étudiants de l'EBSI, qui lui demandait de commenter la récente prise de position de l'AEESBIS contre l'augmentation des frais afférents.

En plus de traiter du financement de l'Université, M. Vinet a dressé une vision ambitieuse pour l'enseignement et la recherche, pour lesquels il ne vise rien de moins que l'excellence. Il est toutefois demeuré discret quant aux projets concrets envisagés par la Direction pour améliorer ces deux activités centrales de l'Université.

Le discours de M. Vinet n'avait pas été préparé spécifiquement pour cette rencontre avec l'EBSI. Il n'a donc formulé aucune annonce concernant l'École, et bien qu'au courant du récent renouvellement de son agrément de l'ALA, il se référait toujours à l'EBSI en utilisant la dénomination « votre unité », poussant certains à se demander s'il savait dans quelle unité il se trouvait.

Les difficultés de la recherche à l'EBSI

Comme introduction à la période d'échanges entre les membres de l'Assemblée départementale et le recteur, Jean-Michel Salaiün, directeur de l'EBSI, a d'abord dressé le portrait « classique » des bons coups et des succès du département, pour ensuite orienter le dialogue vers les principaux défis de l'École.

Suite de la page 8

M. Vinet a écouté attentivement M. Salaün expliquer que l'École éprouve de la difficulté de recrutement pour le doctorat. La situation décrite est claire : l'EBSI étant la seule école de sciences de l'information francophone du Québec, pratiquement personne n'a avantage à suivre cette formation de 3^e cycle. D'abord, les francophones du Québec qui aspirent à enseigner dans leur langue et dans leur pays ont avantage à acquérir un doctorat ailleurs que dans l'université où ils souhaitent être embauchés ; ensuite, les anglophones du Québec sont bien plus séduits par les autres universités canadiennes et américaines, dont de nombreuses offrent des doctorats dans leur langue, et enfin, le public francophone international, dernier bassin de candidats potentiels, est rapidement rebuté par les difficultés de financement des études ainsi que de la recherche éprouvées par les étudiants étrangers au Québec.

Un autre souci de la part du corps professoral de l'EBSI est l'apparente contradiction dans l'attribution des subventions de recherche par les principaux fonds publics de recherche au Québec. Ces fonds visent à favoriser les projets menés par des équipes interdisciplinaires, ce qui est mesuré par la présence de chercheurs appartenant à divers départements et universités. La situation particulière de l'EBSI, où le corps professoral provient de disciplines variées, n'est pas prise en compte par ces politiques



PHOTO: VINCENT AUDETTE-CHAPDELAINÉ

Le recteur, M. Luc Vinet, et le directeur de l'EBSI, M. Jean-Michel Salaün, ont échangé sur les enjeux de l'Université et du département

de subventions. Cela a comme conséquence d'isoler les professeurs dans leurs recherches respectives plutôt que de tirer profit de l'énorme potentiel de collaboration à l'intérieur du département.

S'exprimant sur la question, M. Vinet s'est dit « étonné qu'on ait des incitatifs pour réduire la collaboration à l'interne », mais n'a rien pu proposer lorsque M. Salaün lui a demandé si l'Université pouvait agir pour réduire ces incitatifs qui freinent la collaboration à l'intérieur du département.

Pour le directeur de l'EBSI, le potentiel de recherche en sciences de l'information à Montréal pourrait aussi être davantage ex-

ploré en établissant, par exemple, un institut de recherche qui regrouperait les chercheurs des deux écoles de sciences de l'information de la ville, soit l'EBSI et le Graduate school of library and information studies de l'Université McGill.

Après cette rencontre, alors que les membres de l'Assemblée départementale s'installaient pour entamer leur réunion, M. Vinet s'est dirigé vers le CEPSUM. En effet, afin de promouvoir le programme « Ma santé au sommet », la direction de l'Université était invitée à patiner. « La rencontre de ce matin lui aura servi de réchauffement », a blagué un professeur.

Suite de la page 7

Mme Gagné, coprésidente du GESLA, voit d'un œil favorable l'initiative de groupe étudiant de la CBPQ : « Plus il y a d'occasions de développer ce qu'on voit en classe, mieux c'est. Tant que cet autre comité n'empiète pas sur le mandat du GESLA ». Elle a davantage de réserves quant aux réelles motivations de la CBPQ : « J'ai vu cette rencontre plus comme une opération de recrutement que comme une volonté de faire découvrir les bibliothèques aux étudiants. Je crois que la volonté de la "Corpo", c'était d'organiser une rencontre qui pourrait lui assurer une visibilité et placer le projet de groupe étudiant entre les mains des étudiants. »

Mme Taillon, qui s'implique comme trésorière au GESLA en plus de représenter les étudiants à la CBPQ, reconnaît qu'un des objectifs de la CBPQ dans la création de ce groupe étudiant est d'assurer à la Corporation une relève, puisqu'il y a récemment eût une légère diminution du membership. Questionnée sur la raison pour laquelle les

représentants de la CBPQ n'ont pas mentionné cet objectif dans leur présentation, Mme Taillon explique que la CBPQ voulait probablement laisser la parole aux étudiants. L'objectif de cette rencontre était avant tout d'écouter leurs besoins.

Mme Taillon aurait aimé plus d'enthousiasme de la part des étudiants durant la réunion, mais elle comprend que la contrainte de temps est majeure pour les étudiants, qui « s'attendaient peut-être davantage à recevoir un service qu'à devoir s'impliquer. » Elle croit tout de même que le projet va se concrétiser et est susceptible d'obtenir une certaine réponse.

Près d'un mois et demi après la rencontre, soit le 27 mars, le président de la CBPQ a informé les étudiants de l'EBSI par voie de courriel que la Corporation avait la volonté mettre sur pied, dès la rentrée de cet automne, « un comité conjoint dont le mandat sera d'élaborer un ou deux projets concrets pour répondre à vos besoins ». Est-ce à dire que ce groupe sera co-géré par la CBPQ et par les étudiants ? Questionnée par *La Référence* sur ce point, Mme Horinstein

répond qu'« il n'est nullement question dans le texte du président de référence à une co-gestion. En fait il est question d'un projet pilote et donc, de par sa définition ayant une durée limitée, on verra bien le fonctionnement de ce comité et de l'intérêt des étudiants. »

Autant Mme Marie-Claude Taillon que Mme Élodie Gagné s'entendent pour dire que l'idéal serait l'existence d'un comité étudiant qui pourrait solliciter la participation conjointe de l'ensemble des associations professionnelles intéressées. Elles s'entendent également pour reconnaître que la formation d'un tel comité demanderait de la part des étudiants une implication plus importante, et que cela ajouterait une lourdeur susceptible de freiner la participation étudiante. Mme Taillon suggère « d'y aller petit à petit, et éventuellement de tendre vers cet objectif. »

Du côté de l'ASTED, M. Farley-Chevrier avance prudemment que cette idée de regroupement étudiant conjoint ne « relève pas de la science-fiction ».

Voyage ebsien à Washington

Après toutes ces théories de gestion apprises en classe, rien de mieux qu'une mise en application. C'est ainsi que de courageux membres du GESLA se sont lancés dans la gestion de projet et ont organisé un voyage à Washington pour les étudiants de l'EBSI, qui a eu lieu du 29 février au 4 mars 2008. Objectif : visiter la Library of Congress (LC), cette Mecque des bibliothécaires et ce berceau d'une classification qui en a découragé plus d'un !

Une fois fixés sur les attentes de nos collègues (via un sondage sur *Zoomerang*), nous avons fait nos planifications structurelle, organisationnelle, opérationnelle et budgétaire, bien entendu. Le tout, pas nécessairement dans cet ordre... Notons que grâce à l'initiative de Patrick Lozeau, tous ont eu la possibilité de collaborer à la planification du voyage par le biais d'un wiki. De son côté, Patricia Lett a obtenu une commandite de la SLA. Il y a bien sûr eu quelques imprévus à gérer, et Myriam Boyer a dû communiquer plus d'une fois avec l'agence de voyages *JetSet* pour régler certains détails. Quant à moi, j'ai correspondu avec le Bureau des visiteurs de la LC, qui a mis sur pied le programme de notre visite. Enfin, Julie Dupaul a contacté la *Special library association* (SLA) pour organiser une rencontre avec des professionnels. Finalement, 54 personnes ont pris place dans l'autobus : tout un succès de participation ! Notre groupe était majoritairement constitué d'étudiants de maîtrise en sciences de l'information, moitié M1 et moitié M2, plus quelques anciens de l'EBSI et accompagnateurs.

Après un voyage de nuit (dans la neige jusqu'à New York), nous sommes arrivés en fin d'avant-midi à Springfield, en Virginie. Certains ont pris du repos, alors que d'autres, plus fringants, se sont lancés dans la visite des attraits de la région, notamment le quartier historique d'Alexandria. En soirée, une douzaine d'Ebsiens se sont présentés à un souper de réseautage avec la section de Washington D.C. de la SLA. Cela a été une belle occasion d'échanger avec des collègues américains; une candidate à la présidence de SLA, Mme Anne Caputo, était d'ailleurs présente à la soirée.

Le lendemain, quartier libre pour la journée : après un tour d'autobus pour contempler les monuments de la capitale, les Ebsiens se sont égaillés pour arpenter le *Mall* de long en large, à pied ou à vélo. Les musées gratuits de la Smithsonian Institution ont eu beaucoup de succès; quant à moi, j'ai visité les National archives (en compagnie d'un futur archiviste, bien sûr). Nous avons pu admirer la *Déclaration d'indépendance américaine* (un travail de préservation qui a coûté 5 millions de dollars), et constater que la mise en valeur des archives et de la profession d'archiviste y est particulièrement réussie, entre autres auprès du jeune public, par le biais d'une exposition interactive. Un groupe de M2 a terminé la journée dans un restaurant de Georgetown, tandis qu'un party pyjama réunissait des M1 dans une des chambres de l'hôtel.

Finalement, le dernier jour à Washington a été consacré à la visite de la LC. Des bénévoles nous ont d'abord fait visiter le bâtiment principal, le Thomas Jefferson building, un temple de la connaissance avec ses fresques, mosaïques, symboles, sculptures et orne-



PHOTO: NATALIE CLAIROUX

Natalie Clairoux, étudiante de 2e année de maîtrise, a participé à l'organisation du voyage de l'EBSI à Washington pour la visite de la Library of Congress

ments d'une richesse extraordinaire. Puis nous nous sommes séparés en cinq groupes pour visiter différentes divisions dans le James Madison building : Prints and photographs, Geography and maps, Manuscripts, Serials and government publications, ainsi que Performing arts and music. Dans ce dernier, la bibliothécaire, Mme Catherine Dixon, nous a présenté différents aspects de son travail; notons que, sur les 7 millions de documents sous sa responsabilité, près de la moitié ne sont toujours pas catalogués, faute de moyens. Nous avons aussi eu la chance de voir des pièces uniques dans la voûte de préservation, comme une partition écrite de la main de Mozart. En après-midi, trois présentations étaient au menu. D'abord, M. Tom Yee et M. Dave Reser (Acquisitions and bibliographic access) nous ont entre autres parlé de leur contribution dans la rédaction des RDA, qui remplaceront les RCAA en 2009. Puis Mme Dianne Van Der Reyden (directrice, Preservation directorate) nous a présenté les défis que doivent relever les 90 membres de son équipe dans la gestion des 90 millions de documents des collections spéciales. Enfin, Mme Kris Pruzin (Digital reference) a présenté les outils, ressources et problématiques liés à la référence virtuelle.

Ravis de leur visite, plusieurs Ebsiens ont terminé la journée à la Capitol city brewing company, avant de reprendre la route vers Montréal. Vous pouvez visionner des photos de notre périple en consultant la section « Photos de l'EBSI » du site Web de *La Référence*.

Natalie Clairoux

Conserver le miroir de notre société

La Serials and government publications division

Élodie Gagné

À première vue, le nom de cette division n'est pas très attirant, pas très sexy pour tout dire. Impression confirmée : il s'agit de la seule visite de la LC qui n'ait pas affiché *complet*. Six Ebsiens seulement ont pu profiter de ce condensé d'informations sur la gestion et la diffusion des documents gouvernementaux, des périodiques, des bandes dessinées (oui, oui) et des journaux rassemblés par la Library of Congress (LC). D'où ma responsabilité de vous dévoiler que, derrière ce manque de charisme, se trouvent de nombreux défis et des pratiques particulières à ce milieu.

D'abord, mentionnons que notre visite préalable et bien partielle, il est vrai, de quelques salles de lecture du bâtiment principal — le Jefferson building — nous avait donné l'impression que, bien que somptueuses, ces dernières n'étaient pas très utilisées, pour ne pas dire désertes. La complexité du système de consultation des ressources de la LC n'est sans doute pas étrangère à cette faible fréquentation. En effet, le butinage dans les rayons n'est pas une activité possible à la LC. Pour avoir accès à un quelconque document, il est nécessaire de réserver un bureau, de remplir une demande sur une fiche, laquelle est remise à un responsable qui se charge de faire suivre la commande. La LC s'engage alors à livrer le document, au bureau réservé, à l'intérieur d'un délai d'une heure trente. Bien entendu, la rigidité de ce système peut s'expliquer par l'immensité de la collection de la LC et le risque de voir des documents déplacés perdus à jamais.

À la *Newspaper and current periodical room*, il en est tout autrement. Nous avons d'abord été surpris de voir des gens un peu partout, à divers postes de la salle de lecture. Cette dernière comporte en effet de nombreux postes informatiques et postes de lecture de microfilms, directement accessibles aux usagers. Pour ce qui est des demandes inscrites sur fiches, le temps de livraison est beaucoup plus court : de 30 à 45 minutes. Le responsable du service de référence nous a toutefois appris que le service le plus utilisé — et nous commençons à nous en douter — est l'assistance en ligne, soit le *Ask a librarian*. Cette fois, on garantit une réponse dans un délai de trois jours. Fait à noter : pour ce qui est de l'utilisation des bases de données commerciales,

la LC ne lésine pas et a choisi de souscrire à tous les droits associés, dont celui de diffusion. Ainsi, un usager qui pose une question à l'aide du service *Ask a librarian* aura droit à une réponse détaillée, mais aussi à la copie de l'article dont l'information provient, bien que celui-ci soit tiré d'une base de données. Au sujet du service *Ask a librarian*, le responsable du service de référence a aussi souligné son rôle de *counseling* auprès des autres bibliothèques du pays. De nombreuses questions proviennent en effet de ces dernières, qui ne parviennent pas toujours à répondre aux besoins de leurs usagers. Dans certains cas, les bibliothécaires de la LC profitent de leurs ressources plus étendues pour y répondre. Néanmoins, dans la majorité des cas, leur rôle est plutôt d'orienter les bibliothèques vers les bases de données déjà disponibles de leurs institutions.

Notre visite s'est poursuivie dans l'entrepôt attenant à la salle de lecture, où sont conservés les journaux dont la publication remonte à moins d'un an. Par la suite, la LC les conserve sur microfilms, un support qui a fait ses preuves. Première affirmation de la bibliothécaire responsable de cette section : la LC doit elle aussi faire des choix. Les journaux sont le miroir d'une société, une photographie prise à un moment fixe, particulier, et leur valeur patrimoniale est indéniabile. Toutefois, lorsqu'une bibliothèque fait l'acquisition d'un journal, ce n'est pas un simple ouvrage qu'elle placera sur les tablettes, mais une série qui ne cessera de s'accumuler à un débit des plus rapides ! Chaque choix représente à ses dires un engagement, un engagement qu'il faut bien soupeser pour ce qu'il implique. Dans l'entrepôt, les journaux sont classés par État. Le choix est donc fait non seulement à partir de la pertinence et de la qualité du journal dans cet État, mais aussi dans l'optique que les journaux choisis en forment un reflet fidèle.

De nombreux titres étrangers sont aussi conservés par la LC : plus de 1 000 provenant de tous les continents. À ce sujet, mentionnons que les journaux ont aussi la particularité de ne pas avoir une très large étendue de diffusion, leur mission étant généralement beaucoup plus locale. Ainsi, la LC a des émissaires en Amérique du Sud et en Afrique par exemple, qui repèrent les journaux importants et se chargent de les acheminer au siège de la LC. Ce système est d'autant plus impressionnant et efficace que la responsable nous a affirmé que la collec-

tion de journaux de certains pays d'Afrique de la LC est plus large et complète que celles de leurs bibliothèques nationales. La LC remplit donc un rôle important dans la conservation du patrimoine de pays plus instables ou en développement.

Finalement, le clou de notre visite a été notre rencontre avec une bibliothécaire chargée du volet numérique des journaux et des périodiques. Il y aurait beaucoup à écrire à ce sujet, car ce volet englobe non seulement la préservation numérique des publications sur support papier, la conservation de journaux et périodiques électroniques — sur lesquels la LC n'a aucun droit, ce qui crée bien des casse-tête, mais aussi la conservation de données de sites Web qui traitent d'événements d'actualité — un puits de ressources infinies dont on tente de regrouper quelques échantillons autour de thèmes particuliers comme la crise du Darfour ou la guerre en Irak, avec la permission des auteurs. Ce qu'il importe de souligner, c'est le projet d'envergure qu'a mené le responsable du volet numérique des journaux et des périodiques et dont elle nous a parlé en toute simplicité : le *National digital newspaper program*. Le but de ce projet : décrire et donner un accès en ligne aux journaux américains à valeur historique des siècles derniers. La LC et ses spécialistes à tous les niveaux (bibliothécaires spécialisés dans les périodiques, dans le service aux usagers, programmeurs, spécialistes dans la conversion de données, dans la numérisation...) ne sont pas les seuls engagés dans ce projet d'envergure. La LC reçoit aussi du financement du National endowment for the humanities, profite d'une base déjà créée par OCLC et sollicite la collaboration de toutes les institutions du pays (bibliothèques, musées, sociétés historiques) qui ont une collection de journaux tangible pour le développement du site Web associé.

Le premier objectif du projet était de répertorier les collections de journaux dans chacune de ces institutions et d'en faire la description. Désormais, un usager qui consulte la section FIND du site Web peut trouver au sujet d'un journal (qui aura été repéré en cherchant, simultanément ou non, par nom, date, État ou ville) une description détaillée contenant son histoire, ses changements de nom, les institutions où en sont conservées les archives, leur support physique, et finalement, des indications

Suite en page 12

L'EBSI À WASHINGTON

Le lundi 3 mars 2008, dans le cadre de la visite, à Washington, de la Bibliothèque du Congrès, une douzaine d'étudiants de l'EBSI ont pris part à une incursion dans la « Manuscripts division ».

C'est Mme Margaret McAleer et M. Bruce Kirby qui ont servi de guides, remplaçant ainsi à pied levé le collègue malade qui avait été affecté initialement à cette tâche. Ils se sont exécutés avec une générosité certaine.

Fonds de la « Manuscripts division » : adieu, premiers jets d'Edgar Allan Poe, de Herman Melville ou de Henry David Thoreau !

Une première surprise pour les participants : à plusieurs points de vue, la visite a pris un peu des airs de déjà-vu, particulièrement pour les étudiantes et les étudiants qui avaient effectué une visite au Centre d'archives de Montréal durant la session d'automne 2007.

En effet, malgré l'appellation de cette division, on ne trouve pas tant dans celle-ci de documents écrits à la main par des auteurs (à part certaines personnes ayant contribué à la réforme des idées et quelques auteurs comme James Michener) que des documents de nature surtout administrative. On peut songer aux documents personnels des présidents des États-Unis (tandis que les documents officiels sont conservés aux Archives nationales), et à ceux de membres du gouvernement. L'accent est aussi mis sur l'histoire politique, diplomatique et militaire. Depuis la Deuxième Guerre mondiale, la division s'intéresse également aux papiers d'organismes non gouvernementaux (notamment : papiers de l'American Colonization society, de la Brotherhood of sleeping car porters et de la League of women voters), à l'histoire culturelle (notamment : papiers de Lilian Gish, des frères Marx et de Joshua Logan) ou scientifique (notamment : papiers de Benjamin Franklin, des frères Wright, de Graham Bell et de Margaret Mead).

Des collections spéciales institutionnelles ou constituées par des individus ont aussi été acquises (notamment : manuscrits mexicains et péruviens, collection hispano-américaine, documents sur les Afro-Américains, papiers de Walt Whitman, collection Sigmund Freud et documents sur l'histoire navale).

Finalement, quelque 4 millions de reproductions ou de transcriptions de documents

Des trésors! La Manuscripts division

Stefán Ketseti

sur les États-Unis conservées dans des archives à l'étranger enrichissent les fonds. Des microfilms sont également faits de documents préservés aux quatre coins des États-Unis. Des dossiers de slogans (associés au bureau du copyright) peuvent aussi être rendus accessibles, dans certaines circonstances.

Au total, les fonds de la division des manuscrits comportent près de 40 millions de pièces réparties dans 10 000 « collections » (terme employé par les guides). C'est d'ailleurs de ces deux façons (en pièces et en « collections ») que l'ampleur de la collection est mesurée dans la division, plutôt qu'en boîtes, ou encore en mètres ou en pieds linéaires. La taille de ces collections varie énormément. Certaines sont si petites qu'elles sont regroupées, afin d'éviter les pertes, tandis que d'autres peuvent contenir 1 million de pièces. Une pièce peut être un journal personnel, un « papier », etc.

Des trésors

En général, la division des manuscrits ne conserve pas d'artefact. Il existe quelques exceptions, avec l'accord du Smithsonian Institution, comme le bâton de promenade de Walt Whitman (celui de Franklin est conservé par le Musée d'histoire nationale américaine, comme l'auteur de ces lignes a pu le constater de visu), un morceau de gâteau de mariage de Tom Thumb (un nain artiste de cirque), un drapeau de la NWCP à New York hissé à un mât, pour s'opposer à la pendaison d'un Noir chaque fois qu'un tel événement regrettable se produisait.

Outre ces artefacts, parmi les « trésors » de la Division des manuscrits, on peut penser au fonds Hoover, qui permet de mieux connaître les Kennedy, à celui de la journaliste Nancy Dickerson, proche de Linda Johnson et amante du mari politicien de celle-ci !, au journal de Roosevelt, dont un passage témoigne du déchirement du politicien le jour du décès de sa mère et de sa femme lors d'un accouchement, au fonds de Sam Dash, particulièrement éclairant au sujet de l'affaire du Watergate, à une pétition du XVIIIe siècle enjoignant de donner de meilleures conditions de détention à une femme en-

ceinte accusée de sorcellerie à Salem, à des notes manuscrites de Washington, à l'ébauche de la *Déclaration d'indépendance* par Jefferson, à un devoir scolaire rédigé par un très jeune Lincoln (et au fameux « Gettysburg address » du même personnage historique), à un premier schéma de plan pour le téléphone fait par Bell, et au ruban du premier message transmis par télégraphe.

Les trois principales sections

La présentation faite par les guides et la visite ont été constituées de trois blocs, qui font référence aux trois sections de la Division des manuscrits : opérations effectuées (alors que les visiteurs étaient rassemblés dans une salle de conférence), préparation et consultation. Le personnel se répartit dans ces trois sections, où s'accomplissent des opérations de nature bien différente. Durant l'exploration des lieux, un saut a aussi été effectué dans des dépôts.

La section histoire

La section histoire est subdivisée entre autres en la sous-section histoire américaine, elle-même subdivisée notamment en la sous-sous section histoire des femmes. Les historiens qui y travaillent répondent à des questions individuelles ou aident les usagers à effectuer certaines recherches. Ils sont spécialisés dans les débuts de l'histoire américaine (jusqu'à 1825), dans la période dite nationale (jusqu'en 1861), dans la guerre civile et la reconstruction (jusqu'en 1900), dans l'histoire politique du XXe siècle, dans l'histoire culturelle et littéraire, ainsi que dans l'histoire et les archives de la Bibliothèque du Congrès.

La section préparation

La section préparation prend en charge les fonds provenant de granges, d'entrepôts, de greniers, etc. Les personnes qui travaillent à la préparation sont les premières à ouvrir les boîtes où ces fonds ont été entreposés. C'est d'ailleurs, selon Mme Margaret McAleer, un moment des plus excitants, car il est impossible de savoir ce qui sera découvert. Les principales tâches associées à la préparation sont tout d'abord la consultation, l'identification et la description, de même que l'établissement de la valeur monétaire des documents. Par la suite, il y a la rédaction d'un plan de classification, à partir de ce qui se dégage progressivement de l'ensemble des documents, idéalement dans

Départ à la retraite de Mme My Loan Duong

Mme My Loan Duong, bibliothécaire responsable de la Bibliothèque de bibliothéconomie et des sciences de l'information, a annoncé qu'elle allait prendre sa retraite. Elle aura marqué l'institution par sa conscience professionnelle, sa passion du travail bien accompli et ses prises de position in-

téressantes sur divers événements de l'actualité dans le domaine des sciences de l'information. L'équipe de *La Référence* lui souhaite à l'avance la meilleure des chances et du repos bien mérité. Pour en connaître davantage sur Mme Duong, consulter l'article « Les bibliothèques de l'Université de Montréal : mais où est donc le Web 2.0 », dans l'édition de décembre 2007 de *La Référence*. (SK)

L'EBSI À WASHINGTON

Suite de la page 12

le respect de l'ordre établi par le créateur ou les créateurs (quand tout n'est pas sens dessus dessous). La description issue de la classification s'effectue au niveau de la « collection », à l'exception des fonds présidentiels, qui sont décrits au niveau de l'« index » des pièces. Il ne faut pas oublier la préparation d'un calendrier de conservation, de catalogues, de guides, d'outils de localisation, etc. Toujours selon Mme McAleer, la préparation est une opération très intéressante, dans la mesure où les fonds traités sont d'une très grande variété, allant de documents du XVIIIe siècle à des documents préparés par Donald Rumsfeld ou au fonds de Robert Mink, congressiste à Hawaï, composé de 900 boîtes, en passant par le fonds d'une designer d'intérieur.

La section consultation

Parmi les « collections » de la division, 500 sont très utilisées par les usagers. Cette section joue un rôle complémentaire par rapport au site Web. Le site Web offre en effet, entre autres, des liens vers des « collections » rendues disponibles en ligne. Il fournit des renseignements sur des expositions. Il offre des outils d'aide à la recherche. Il comporte une liste des règles de consultation. Quelques obstacles nuisent parfois à l'accès à certains documents. Par exemple, il faut s'y prendre à l'avance lorsque des documents font partie de plus vastes collections ou fonds, dont un segment peut être localisé dans un entrepôt au Maryland. Il faut effectivement faire alors une requête pour obtenir un document ou une boîte en particulier. Les prêts entre bibliothèque (ou archives) sont possibles, moyennant certaines limitations, notamment s'il n'y a pas de négatif pour certains microfilms. Un autre obstacle peut être la limitation à l'accès déterminée par le donateur, ou encore le ou les ayants droit. De la correspondance privée peut ainsi être exclue de toute consultation. Il s'avère donc important d'examiner avec le donateur les documents qui lui paraissent importants. D'autres documents peuvent être consultés seulement un certain nombre d'années après la mort du donateur. L'accessibilité peut faire l'objet de négociations auprès des créateurs ou donateurs, et des arrangements peuvent être faits. En général, les donateurs veulent savoir qui veut utiliser leurs fonds et aussi ce qu'on veut en faire. Il arrive que certains donateurs refusent toute consultation de leurs documents. C'est le cas de Henry Kissinger, qui a déposé notamment les copies qu'il avait de certaines décisions gouvernementales, et qui possédait des documents classés confidentiels par le gouvernement américain.

N'entre pas qui veut à la salle de consulta-

tion. Les usagers se tenus de donner leur identité. Ils doivent être des chercheurs, des érudits, des étudiants universitaires des cycles supérieurs. De leur côté, les étudiants du premier cycle peuvent obtenir exceptionnellement la permission de visiter cette salle, s'ils peuvent produire une lettre de recommandation, tandis que les étudiants du secondaire ou ceux qui n'ont pas 18 ans sont systématiquement exclus. De plus, toute une série de mesures de sécurité ont été mises en place dans la salle de consultation : caméras numériques, gardien de sécurité, casiers où sont déposés les sacs et les manteaux des usagers, tables de consultation alignées et regroupées, visibles du bureau de référence. Pour protéger les documents, seuls les membres du personnel sont autorisés à effectuer des photocopies ou des numérisations. Mme Margaret McAleer et M. Bruce Kirby ont noté une tendance de plus en plus marquée : les photos de documents prises avec un cellulaire ou avec des portables. Autre mesure de sécurité : la couleur des chemises. Par exemple, les chemises vertes comportent la liste des dossiers qui ne sont l'objet d'aucune restriction. Pour ce qui est des chemises ayant de petits « drapeaux », il n'y a pas non plus de problèmes. Elles renvoient à des dossiers qui ne sont pas entreposés à la Bibliothèque du Congrès.

Alors, comment savoir quelles chemises renvoient à du matériel confidentiel ? Ça, c'est un secret d'État ! Ou plutôt, si vous désirez le savoir, vous pourriez vous-même aller faire un petit tour à la Division des archives de la Bibliothèque du Congrès !

Le présent compte rendu n'a d'autre but que de donner un aperçu de cette division. Pour en connaître davantage, on consultera avec profit le site de la Division des manuscrits (<http://www.loc.gov/rr/mss/>), qui a par ailleurs servi à compléter les riches renseignements donnés par les guides.



PHOTO: JULIE DUPAUL

Parmi les divisions de la Library of Congress non traitées dans ce numéro de La Référence, la division des archives comporte également de nombreux trésors, donc ce journal intime écrit de la main de George Washington.

Suite de la page 11

précisant si le journal a été numérisé et transféré dans la section READ du site.

En effet, le deuxième objectif du projet est de rendre disponible en ligne ces journaux. Jusqu'à maintenant, la numérisation touche six États et couvre les années 1900 à 1910. Ce travail est loin d'être terminé et il demande encore une fois la participation d'institutions du pays pour se partager la lourde tâche.

Cet aspect du projet a demandé une importante réflexion en ce qui a trait à la convivialité du site. Le résultat est très convaincant : une recherche possible en texte intégral; les résultats affichés par pertinence; en ce qui a trait à la page elle-même, plusieurs niveaux de zoom qui peuvent aussi se faire par sélection, le choix du *grayscale* comme couleur de numérisation pour que les photos et les publicités soient bien visibles, l'importation facile de ces dernières et j'en passe. N'attendez plus et allez explorer le site (www.loc.gov/chroniclingamerica) par vous-même... une incroyable initiative, ouverte à tous et qui ne peut que nous inspirer de ce côté-ci de la frontière.

L'information inaccessible

«La puissance du Web est dans son universalité. L'accès pour tous, quelles que soient les incapacités, en est un aspect essentiel.» — Tim Berners-Lee, directeur du W3C et inventeur du World Wide Web

Pour cette édition du journal *La Référence*, nous avons préparé un dossier spécial sur l'accessibilité en sciences de l'information. Trois facettes ont été explorées par nos journalistes : l'accessibilité du Web, la fracture numérique et la non-accessibilité aux œuvres orphelines, les limites du droit d'auteur.

Tout d'abord, l'accessibilité au Web n'est pas aisée pour tous. Les personnes ayant des limitations physiques d'ordre visuel, par exemple, n'ont pas les mêmes possibilités que tous de remplir un rapport d'impôt par Internet. Pourtant, le respect des standards du Web peuvent permettre à des traducteurs spéciaux de lire le contenu d'un site Web à une personne aveugle. J'ai parcouru le Web afin de découvrir quels sont les principaux standards du Web et quelle est la réalité au Québec.

Ensuite, la fracture numérique est présente partout dans le monde. Elle touche ceux qui sont privés d'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC), ainsi que ceux qui n'ont pas les habiletés nécessaire à leur utilisation. Malgré la volonté première du World Wide Web, « l'accès démocratique à l'information s'avère plus problématique que jamais », écrit Samuel Archambault, qui signe deux textes exhaustifs sur la question.

Finalement, sans revenir sur la légitimité du droit d'auteur, défendu par Beaumarchais et reconnu officiellement en 1777 en France, on peut constater que ce droit peut poser problème lorsqu'il oppose l'intérêt du grand public à celui des propriétaires des droits. Le droit d'auteur restreint la diffusion de certaines œuvres, et menace de disparition des œuvres négligées par leur propriétaire ou encore celles dont le propriétaire est inconnu. Stefán Ketseti nous présente une triste réalité dans son article « Adoptez une œuvre orpheline! »

Sophie Roy
Responsable du dossier



PHOTO: VINCENT AUDETTE-CHAPDELAINÉ

L'INFORMATION INACCESSIBLE

Fracture numérique et autres blessures socioéconomiques

Samuel Archambault

Trop souvent présentée comme une panacée, la société de l'information n'est pourtant pas exempte de dérives : le discours idéologique propre aux nouvelles technologies, la cybercriminalité, l'infobésité, la pollution environnementale... S'il est possible de corriger ces lacunes, encore faut-il avoir conscience de ces manques pour en prendre la mesure réelle, en analyser les tenants et les aboutissants, puis poser les actions susceptibles d'y remédier. Sur une planète foncièrement inégalitaire, où une infime minorité de privilégiés s'accapare la majorité des richesses, laissant les couches populaires à leur sort, l'accès démocratique à l'information s'avère plus problématique que jamais.

La fracture numérique

Le concept de fracture numérique a pris forme vers la fin des années 1990. Il renvoie au fossé qui sépare ceux qui ont accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC) de ceux qui en sont privés, mais fait également référence aux habiletés nécessaires à leur utilisation. Dès le départ, les spécialistes ont eu tendance à séparer, lorsqu'on parlait de la fracture numérique, la sphère économique de la sphère sociale. D'une part, on insistait jusqu'à plus soif sur l'émergence d'une nouvelle économie — les entreprises dot-com — sans jamais se pencher sur ses fondements, et d'autre part, on arguait que le cyberspace n'était rattaché à aucune racine sociale.

Cependant, de manière progressive, la communauté informationnelle en est venue à entamer une réflexion s'articulant autour de l'impact social des TIC. À partir de ce moment, il a été possible d'envisager les différences dans « les possibilités de développement des populations » et d'imaginer l'écart que cette disparité pouvait soit créer, soit consolider ou empirer.

En outre, il n'est plus possible aujourd'hui d'envisager la fracture numérique uniquement en termes d'accès à un ordinateur ou à une connexion Internet. À cette réalité primaire, matérielle, il faut désormais ajouter l'iniquité grandissante dans les compétences techniques et la formation à l'usage de l'information, indispensables à une exploitation optimale des possibilités qu'offrent les TIC. Il n'est pas suffisant d'avoir entre les mains des ressources informatiques, aussi performantes soient-

elles, encore faut-il être en mesure de les utiliser efficacement.

Aggravation du fossé qui sépare les pays riches des pays pauvres

Dit crûment, la fracture numérique accroît les disparités économiques qui existent déjà sur la scène internationale; elle s'inscrit donc à l'intérieur d'un processus historique influencé par de puissants rapports de pouvoir. L'économie du savoir, prédominante au sein de la société de l'information, décuple l'importance d'une éducation intégrant les TIC et des organisations — différents paliers de gouvernement, universités, entreprises — offrant des formations portant sur ces mêmes TIC. Cette infrastructure institutionnelle, indispensable à la transmission des outils et des connaissances qui permettront de tirer profit du nouvel environnement numérisé, fait cruellement défaut aux nations plus pauvres et constitue, par voie de conséquence, un avantage marqué pour ceux qui ont accès aux TIC.

Depuis l'émergence des nouvelles technologies, le fossé entre inforiches et info-pauvres ne cesse de se creuser. Le potentiel de croissance des pays en développement (PED) s'en trouve immanquablement plombé et, corollairement, renforce la position déjà avantageuse des pays développés (PD). Les pays riches, jouissant d'une plus grande marge de manœuvre financière, peuvent investir massivement dans le domaine des TIC et ainsi doper leur productivité au détriment des nations moins nanties, incapables de les imiter, accentuant au passage le retard numérique des PED. À cette logique perverse vient s'ajouter toute une série d'autres facteurs qui exerceront à leur tour une discrimination à l'endroit des différents groupes constituant une société particulière.

Pas une mais des fractures numériques

Il serait en effet réducteur d'aborder la fracture numérique dans une optique d'unicité, en partant de l'hypothèse qu'elle se manifeste partout de manière similaire. Le plus souvent, elle répercute et exacerbe des fractures sociales engendrées par des inégalités économiques, politiques, sociales, culturelles, entre les hommes et les femmes, les générations et les régions géographiques d'un même pays.

À titre d'exemple, au sein d'une région considérée « avancée » comme l'Union euro-

péenne, des différences significatives apparaissent clairement quant à l'accès à Internet. Le Nord — Grande-Bretagne, Danemark, Pays-Bas, Suède — fait une plus grande utilisation de ce service que le Sud — Italie, Espagne, Portugal, Grèce. Le portrait général d'un utilisateur d'Internet regroupera les caractéristiques suivantes : il sera de sexe masculin, travaillera dans le secteur des services, jouira d'une éducation plus élevée que la moyenne et vivra en ville. À l'inverse, les femmes, les chômeurs et les gens habitant en régions rurales seront défavorisés.

Si on se penche sur un des pôles économiques émergents de la planète, l'Inde, on constate que les contrastes s'avèrent, comme en Europe, nombreux, et qu'ils adoptent des formes diverses. Là encore, on observe des disparités considérables quant à l'accès aux TIC. Ces iniquités s'expliquent organiquement par l'importance du revenu, le niveau de scolarité et la vie en centre urbain. En clair, ceux qui sont en mesure d'utiliser les nouvelles technologies sont les mêmes qui détiennent le pouvoir économique et politique. Une connaissance suffisante de l'anglais s'ajoute aux conditions nécessaires qu'il faut réunir pour profiter des possibilités offertes par les TIC — information, emploi, réseautage. La barrière linguistique, il va sans dire, incommode une partie importante de la population mondiale.

Des situations plus complexes encore prévalent sur certains continents. L'Afrique subsaharienne, qui souffre déjà de son lot d'inégalités, n'échappe pas à la problématique de la fracture numérique. À la pauvreté et l'indigence qui affligent une fraction importante de sa population, la mosaïque des groupes culturels, où chacun parle sa propre langue, complique les choses : il n'existe pas, pour le moment, de langage uniformisé compris de tous qui faciliterait la communication et la programmation informatique. Bien entendu, tant que les grandes pandémies ne seront pas jugulées, que des régimes politiques démocratiques ne pourront se maintenir au pouvoir et qu'une infrastructure matérielle et intellectuelle adéquate ne sera mise sur pied, la discrimination, sur une base sexuelle, « ethnique » ou autre, perdurera.

Suite en page 28

L'INFORMATION INACCESSIBLE

Le fossé numérique au Québec : une réalité complexe

Samuel Archambault

Évoluant lui aussi dans un monde décloisonné, le Québec n'échappe pas aux inégalités qui déchirent le monde. La société de l'information qui s'est progressivement implantée au sein de la province n'est pas exempte des mêmes iniquités qui sévissent dans l'ensemble des autres régions économiquement avancées du globe. Le fossé numérique existe au Québec, et il importe plus que jamais d'y prêter une attention particulière afin de remédier au problème. Nous devons empêcher qu'une frange importante de sa population ne soit marginalisée des possibilités offertes par les technologies de l'information et de la communication (TIC).

Une esquisse de la situation

En janvier 2008, 70,7 % des Québécois disaient avoir utilisé Internet au moins une fois au cours des sept jours précédant leur interrogation. Cette statistique témoigne de la trajectoire ascensionnelle empruntée par cette pratique dans la province — une moyenne de 40 % en 2000 qui franchit presque la barre des 60 % en 2004. Il faut cependant se garder de tracer un portrait uniforme et simpliste du phénomène. En effet, pour des raisons que nous abordons incessamment, certains groupes n'ont pas accès aux TIC.

Bien qu'au cours des dernières années, «

la fracture numérique qui existe entre les hommes et les femmes tend[e] globalement à diminuer, les effets de certaines variables, telles que l'âge, la scolarité, le revenu du ménage et l'occupation, jouent toujours un rôle déterminant dans l'utilisation d'Internet. » Ainsi, d'après l'édition la plus récente disponible du rapport NETendances publié par le CEFRIO, la propension à recourir aux TIC augmente avec le niveau de scolarité d'un individu et, inversement, diminue avec son vieillissement. Par contre, l'écart entre les générations tend à s'amenuiser — le groupe des 65 ans et plus explorant de plus en plus le cyberspace.

En outre, l'emploi des TIC est également lié au revenu des ménages — « 55 % des ménages déclarant des revenus annuels inférieurs à 20 000 \$ » n'avaient pas accès à Internet — c'est donc dire que, plus un foyer jouit d'un salaire important, plus il aura tendance à utiliser les nouvelles technologies. Dans le même sens, un étudiant y aura davantage accès qu'une personne considérée statistiquement comme inactive (chômeur, retraité, etc.). Par ailleurs, les régions les plus urbaines — Montréal, l'Outaouais, Québec, Laval, Montérégie — arrivent en tête de liste quant à l'utilisation d'Internet, tandis que les zones rurales — Bas-St-Laurent, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine — malgré une croissance significative, accusent toujours un retard marqué sur leurs consœurs cita-

dines.

Examinée dans une perspective plus large, la situation québécoise a rapidement évolué. Confinée pendant longtemps en queue de peloton au pays, le Québec — dont 71,5 % de la population adulte a utilisé régulièrement Internet en 2007 — devance désormais la moyenne canadienne (66 %). Ce retournement permet à la province d'être plus présente sur le Web que la France (54,7 %) et le Royaume-Uni (62,3 %), bien que la Suède (75,6 %) puisse continuer à nous inspirer. Cependant, ces résultats, pour encourageants qu'ils soient, ne doivent pas oblitérer les défis qui se profilent à l'horizon : une publication de Statistique Canada, *Enquête sur la littératie et les compétences des adultes*, qui examinait la corrélation entre le niveau d'alphabétisation d'une communauté et son utilisation des TIC, classait le Québec parmi les pires provinces.

Des solutions

Différents intervenants, au cours des dernières années, ont organisé des initiatives afin de combler le fossé qui sépare les infopauvres des inforiches. Lancé fin 2002, Villages branchés est un programme conçu par le gouvernement du Québec visant à soutenir les commissions scolaires et les municipalités locales et régionales — centres d'éducation pour adultes, biblio-

Suite en page 17

Les standards du Web : le pas de géant vers l'accessibilité et l'interopérabilité

Sophie Roy

« Les standards du Web sont des technologies édictées par le W3C et d'autres organismes de standardisation et qui sont utilisées pour créer et interpréter du contenu Web. Ces technologies sont conçues pour rendre les documents pérennes et accessibles au plus grand nombre. » (Johansson, 2004)

Les standards du Web comportent plusieurs avantages importants qui justifient la nécessité de les employer : ils offrent une plus grande accessibilité aux personnes ayant un handicap physique ou intellectuel, temporaire ou permanent, et ils permettent à ces personnes d'acquiescer une indépendance par rapport aux périphériques. Par exemple, l'utilisation de feuilles de style (CSS) permet de paramétrer le rendu d'une page Web indépendamment du navigateur

Web utilisé. La diminution de la taille ou du poids des pages Web occasionnée par l'application des standards Web permet un chargement plus rapide d'une page Web, et entraîne également une économie sur la bande passante. Les standards Web facilitent la maintenance et le développement des sites, ce qui contribue grandement à l'amélioration de l'expérience de l'utilisateur. Les standards Web sont un gage de meilleure compatibilité et ils assurent une

meilleure évolutivité. L'utilisation de standards Web peut donner une plus grande flexibilité dans la sélection d'un vendeur ou d'une équipe Web. Les coûts de production sont moins élevés à plusieurs égards, notamment pour la refonte des sites. Finalement, la séparation du contenu dans la mise en pages permet de mettre davantage l'accent sur le contenu, et peut ainsi améliorer le positionnement d'un site Web dans les moteurs de recherche. En bref, se conformer aux standards du Web augmente l'interopérabilité, la compatibilité, le partage des ressources et l'accessibilité. Voilà des avantages qui ne sont pas bénéfiques que pour les personnes handicapées, mais aussi pour tous les utilisateurs du Web.

Qui décide des standards Web ?

- Consortium du World Wide Web
- ISO
- Internet engineering task force
- ECMAInternational
- Consortium Unicode
- Et plusieurs autres

Quels sont les principaux standards du Web ?

- Langages structurels : XHTML 1.1, XML
- Langages de présentation : CSS, MathML, SVG
- Modèle d'objet : DOM
- Langages de script : ECMAScript 262 (version normalisée de JavaScript)

L'INFORMATION INACCESSIBLE

Initiative communautaire : le cas de Communautique

Sophie Roy

« Communautique est un organisme à but non lucratif visant l'appropriation collective des technologies de l'information et la communication œuvrant pour les organismes communautaires et les populations à risque d'exclusion des technologies. »
(extrait du site Web de Communautique)

L'organisme québécois offre à la population en général, et plus spécifiquement aux organismes communautaires, des formations pour mieux intégrer les technologies dans leur milieu, soit par la création de sites Web, soit par l'apprentissage et l'utilisation d'outils Web collaboratifs. De plus, Communautique mène de front plusieurs projets visant à rendre plus accessibles les possibilités infinies du Web. Voici la brève esquisse de deux projets en cours.

Technologie, environnement et insertion à l'emploi des jeunes

Techno-Écolo est un projet visant à aider l'insertion à l'emploi des jeunes de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension. Démarré en mars 2007, le projet consiste à former des jeunes à la manipulation des pièces d'un ordinateur dans le but de réparer et de reconstruire d'autres

appareils. Les compétences acquises par ces jeunes vont leur permettre d'effectuer des tâches de dépannage et de réseautage d'ordinateurs, tout en les sensibilisant aux problèmes des déchets informatiques.

Communauté virtuelle francophone pour personnes handicapées

Communautique est aussi l'initiateur du projet de mise sur pied d'une communauté virtuelle d'apprentissage et de collaboration pour la communauté francophone des personnes handicapées. Avec l'aide de plusieurs partenaires du milieu associatif des personnes handicapées, le projet se déroulera pendant les trois prochaines années. Il est financé par le Programme d'apprentissage, d'alphabétisation et d'acquisition des compétences essentielles pour les adultes (PAAACEA) de Ressources humaines et Développement social Canada (RHDC).

Le but de l'opération est de permettre aux organisations communautaires de s'approprier les technologies, de les mettre à leur service pour utiliser au maximum le potentiel des nouveaux outils. De cette manière, des organismes communautaires de la péninsule acadienne, de l'Estrie, du Bas-Saint-Laurent, du Haut-Richelieu, de Montréal et de l'Abitibi-Témiscamingue formeront un réseau virtuel. Ils expérimentent des modèles et des outils d'apprentissage qui répondront mieux aux besoins de ces organismes et de leur

Suite de la page 16

thèques publiques — de la province qui ambitionnent d'ériger « un réseau de télécommunication à large bande passante » pour relier entre eux les bâtiments d'une région. Les résultats de ce projet se sont avérés encourageants.

Des initiatives locales peuvent également faire une différence. La Coop Wifi, fondée en 2004, repose sur l'inventivité et l'engagement de ses membres. Elle offre une connexion Internet haute vitesse sans fil aux municipalités rurales de l'Abitibi-Témiscamingue. Fonctionnant notamment grâce à des antennes dressées sur les bâtiments plus élevés, le service fourni par la coopérative permet aux habitants de petits villages d'avoir accès à un produit similaire à celui dispensé en zone urbaine.

Bien entendu, des projets visant à accroître l'accessibilité aux nouvelles technologies émergent aussi de la communauté. Pour se familiariser avec l'une de ces expé-

riences collectives, voir l'article de Sophie Roy, « Initiative communautaire : le cas de Communautique » dans la présente édition de *La Référence*.

Les principaux acteurs de la province, dans le domaine du numérique, se sont rendu compte que l'accès aux TIC n'était qu'un aspect de la problématique de la fracture numérique. Le nœud de la guerre s'est déplacé du matériel vers la connaissance. Il est plus important que jamais de rendre la formation aux TIC à la portée de tous, de façon à ce que la majorité acquière les compétences informationnelles et techniques essentielles pour relever les défis auxquels nous ferons face incessamment. Déjà sensibilisé à cette problématique, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport entend mettre en place une politique afin de rendre les personnes aptes à sélectionner, à analyser et à produire de l'information tout en renforçant leur capacité à se former eux-mêmes par l'intermédiaire des outils numériques.

Documents vidéo sur les difficultés d'accessibilité Web

Deux universités françaises ont uni leurs efforts afin de produire un portail sur l'accessibilité du Web. Une série de documents vidéo mettent en scène des personnes ayant des handicaps qui expliquent les difficultés qu'elles rencontrent sur le Web. Des recommandations et des pistes de solution sont données à la fin de chaque document. À voir sur <http://access-key.org/>. (SR)

Les Québécois de plus en plus branchés

Le 20 mars dernier, le Centre francophone d'information des organisations (CEFRIO) a publié son sondage annuel sur l'utilisation d'Internet par les Québécois. Environ 4,4 millions de Québécois disent avoir utilisé Internet au cours de l'année 2007. Plus de gens font confiance aux transactions faites par le Web. Pour sa part, le Web 2.0 a attiré beaucoup de nouveaux utilisateurs. Il y a 72 % des Québécois qui habitent un domicile branché. Le CEFRIO affirme même que les Québécois sont désormais plus nombreux que le reste des Canadiens à faire usage du Web. (SR)

Guide de numérisation du patrimoine

La Direction des Archives de France a publié, en février 2008, un guide technique sur la numérisation du patrimoine. Le guide *Écrire un cahier des charges de numérisation du patrimoine* est destiné à aider les services d'archives dans la préparation de projets de numérisation. Un nouveau document dans l'univers de l'archivistique essentiel à consulter ! (SR)

Congrès annuel de l'Association des archivistes du Québec

Le XXXVII^e Congrès annuel de l'Association des archivistes du Québec profite du 400^e anniversaire de la fondation de la ville de Québec pour tenir son événement dans cette ville du 12 au 15 mai 2008. Le thème est « Archives et Culture : la rencontre ». Plus d'une trentaine de communications sont prévues. (SR)

L'INFORMATION INACCESSIBLE

L'accessibilité Web dans la réalité

Sophie Roy

Deux organismes québécois ont mené des études sur l'accessibilité de sites Web québécois et canadiens. Les résultats sont sans équivoque : peu de sites offrent un accès équivalent pour tous. Résumé de trois enquêtes.

La première étude a été menée par l'organisme *AccessibilitéWeb* en 2003. L'initiateur du projet est la Fondation des aveugles du Québec. Elle a été épaulée par l'*Institut Nazareth et Louis-Braille* et le *W3Québec* (voir encadré).

Un échantillonnage intentionnel, c'est-à-dire choisi selon des critères subjectifs, de 200 sites Web francophones québécois et canadiens a été fait. Les sites ont été regroupés dans trois groupes : sites gouvernementaux, sites publics et privés et sites s'adressant aux personnes handicapées. D'après le site Web de l'organisme, l'objectif de cette première étude était de «vérifier si les règles d'accessibilité étaient connues et appliquées.» La grille d'évaluation a été conçue à l'aide des *Règles d'accessibilité des contenus Web 1.0* de la recommandation *Web accessibility initiative* du *W3C*.

Les résultats font état d'un retard majeur en matière d'accessibilité Web. Seulement 16 % des sites évalués présentent un niveau d'accessibilité jugé *bon*, *très bon* ou *excellent*, tandis que les 84 % des sites évalués sont jugés *faibles*, *très faibles* ou *nuls*. (voir le *Top 10, 2003*) L'organisme *Accessibilité Web* a expliqué ce retard par un manque d'information et de formation des divers intervenants ainsi qu'un manque d'engagement et de leadership au niveau politique. Les recommandations faites à la suite de

l'étude sont l'amélioration de l'accessibilité des sites Web et le renforcement de la législation québécoise en termes d'accessibilité Web. Les résultats de l'enquête ont souligné sept cibles prioritaires pour l'amélioration de l'accessibilité des sites Web (voir ci-contre).

La deuxième étude a été menée par le *W3Québec*. L'organisme a choisi de faire l'étude des deux sites Web gagnants des *Mérites du français dans les technologies de l'information 2006*. Ce concours est organisé par l'Office québécois de la langue française. Les lauréats étaient la Fédération CJA, organisme central de représentation de la communauté juive de Montréal, et *bandeapart.fm*, site de Radio-Canada consacré à la musique francophone. L'étude a été basée sur les règles contenues dans les *Directives pour l'accessibilité aux contenus Web* mieux connues en anglais sous l'acronyme *WCAG 1.0* du *W3C*, ainsi que sur les sept cibles prioritaires de l'étude d'*AccessibilitéWeb*. Les deux sites Web ont échoué aux tests d'accessibilité.

La troisième étude, une reprise de la première étude d'*AccessibilitéWeb*, a été effectuée à l'été 2007. L'échantillon de 200 sites a été revu et est basé cette fois-ci sur la liste des sites les plus populaires au Canada francophone, élaborée par ComScore en mai 2007. Les résultats démontrent qu'il n'y a pas eu d'amélioration significative par rapport à l'étude de 2003. Seulement 15% des sites évalués présentaient un niveau *bon*, *très bon* ou *excellent*. (voir le *Top 10, 2007*)

Toutefois, le rapport fait état d'une sensibilisation des milieux politiques et législatifs. Le gouvernement du Québec élabore en ce moment un standard obligatoire pour l'accessibilité de ses sites Web, dont l'adoption est prévue pour la fin de l'année 2008 ou le début de l'année 2009. De plus, l'ONU a adopté en décembre 2006 une *Convention sur les droits des personnes handicapées* qui inclut à l'article 9 le droit à l'information accessible.

Ces trois études démontrent à quel point l'accessibilité Web est loin d'être une réalité. Il est néanmoins encourageant de voir au Québec des initiatives telles que celles d'*AccessibilitéWeb* et du *W3Québec*. Elles font du Québec des précurseurs dans le domaine des standards du Web.

Sept cibles prioritaires pour l'amélioration de l'accessibilité des sites Web

1. Définir la taille des textes affichés à l'écran avec des unités de mesure relatives.
2. Fournir un équivalent textuel aux images-liens et aux zones sensibles des images cliquables.
3. Offrir un système de navigation de remplacement pour tout système de navigation dépendant de JavaScript.
4. Structurer le contenu des pages avec de véritables en-têtes (titres et sous-titres).
5. Associer explicitement les étiquettes et les champs de formulaires.
6. Fournir un équivalent textuel aux éléments graphiques ayant une valeur significative.
7. Utiliser du code et des feuilles de styles valides.

Top 10 des sites les plus accessibles, 2003

1. Fondation des aveugles du Québec
2. Institut Nazareth et Louis-Braille
3. W3Québec
4. Visuaide inc.
5. Commission de la fonction publique du Canada
6. Cour suprême du Canada
7. Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec
8. Centre de réadaptation Lucie-Bruneau
9. Gouvernement du Canada
10. Regroupement des aveugles et amblyopes du Québec

Top 10 des sites les plus accessibles, 2007

1. Revenu Canada
2. Gouvernement du Canada
3. Environnement Canada
4. Commission de la fonction publique
5. Mozilla organization
6. Ressources humaines et Développement social Canada (DRHC)
7. Santé Canada
8. Centre national de la recherche scientifique (CNRS)
9. Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec
10. Wikipédia
16. UQAM
31. Université Laval
49. Université de Montréal
93. Université McGill

Accessibilité Web

AccessibilitéWeb fait la promotion de l'accessibilité universelle des sites Internet. L'organisme a développé de la documentation en français ainsi qu'un outil d'évaluation. Il offre aussi des services de consultation, d'évaluation et de certification.

Institut Nazareth et Louis-Braille

L'Institut Nazareth et Louis-Braille est un centre de réadaptation pour personnes ayant une déficience visuelle. Il a été fondé en 1861. Un de ses points de service est situé à l'École d'optométrie de l'Université de Montréal.

W3Québec

Le *W3Québec* est né d'une volonté de rehausser la qualité du Web et du multimédia au Québec pour en faire des outils de communication accessibles à tous. Le *W3Québec* entend mettre en lumière les enjeux stratégiques, technologiques, économiques et sociopolitiques liés à leur utilisation, et faire connaître la valeur ajoutée des normes, standards et bonnes pratiques à tous les décideurs, acteurs et professionnels du milieu.

L'INFORMATION INACCESSIBLE

Adoptez une œuvre orpheline !

Stefán Ketseti
sketseti@hotmail.com

La diffusion restreinte et la disparition d'œuvres négligées par leur propriétaire ou d'œuvres dont le propriétaire est impossible à retracer

À cause des pertes financières importantes essuyées par plusieurs compagnies de disques ou de nombreux producteurs de DVD, il a été beaucoup question du droit d'auteur récemment. Plus qu'à l'intérêt de ces grandes multinationales, il faut songer aux auteurs qui ont créé des œuvres littéraires, musicales, cinématographiques, informatiques ou autres (même si plusieurs pourraient être fortement tentés de réagir notamment aux pratiques monopolistiques d'une certaine entreprise dont le nom ressemble à « Microsuck »). Il devrait s'avérer normal de payer pour ces œuvres tant que leurs créateurs sont vivants ou tant que leurs ayants droit ont la légitimité nécessaire pour réclamer leur dû... Cela devrait s'avérer aussi normal que de déboursier pour toute marchandise disponible dans un commerce ou pour tout service offert par une entreprise.

Cependant, qu'advient-il lorsqu'il est impossible ou trop coûteux de retracer le ou les auteurs, ou encore le ou les ayants droit d'une œuvre ? C'est là où un juste équilibre devrait se créer entre l'intérêt du grand public et celui des propriétaires des droits. Malheureusement, dans les faits, trop souvent, il n'en est rien.

La diffusion restreinte causée par le Sonny Bono copyright term extension act (CTEA)

La situation s'est particulièrement aggravée, notamment aux États-Unis, depuis 1998. En effet, cette année-là, sous la pression des studios Disney de ce monde, la loi sur le droit d'auteur a été modifiée par le Sonny Bono copyright term extension act (CTEA). Non, non, il ne s'agit pas du fameux ancien membre de U2 connu pour avoir défendu certaines causes humanitaires. Avant cet « acte » (très humanitaire) du congrès Bono, disons, pour simplifier un peu les choses, que les droits d'auteur étaient épuisés 50 ans après la mort du ou des créateurs. À partir de 1998, les droits d'auteur ont été prolongés de 20 ans. Au total, une œuvre se voit ainsi protégée pendant 70 ans. Si une telle loi n'avait pas été votée, un grand nombre de classiques des studios Disney ou de dessins animés des Warner Bro-

thers, de même que plusieurs films parmi les plus grands classiques du cinéma américain produits jusqu'en 1948 (1998-50 ans) seraient tombés dans le domaine public, au grand dam des studios et des distributeurs qui produisent, chaque année, rééditions spéciales après rééditions limitées après rééditions anniversaires.

Ces œuvres de plus de 50 ans (ou dont les créateurs sont décédés depuis 50 ans) devraient pouvoir être diffusées librement, notamment grâce à Internet, par le truchement d'organismes à but non lucratif ou de compagnies tierces offrant des produits bon marché sur support virtuel ou matériel. Ces productions intellectuelles devraient être rendues disponibles pour les bibliothèques, les institutions scolaires, les chercheurs et le grand public. Toutefois, elles continuent d'être distribuées souvent à prix d'or : consultez, par curiosité, le catalogue de Criterion, dont les classiques du cinéma coûtent généralement de 40 à 70 \$CAN, alors que leur réédition ne comporte pas nécessairement de supplément, à part les sous-titres, quand il y en a). L'accès de ces œuvres, par conséquent, s'en trouve nettement limité.

Des mouvements d'opposition au CTEA

Tout n'est peut-être pas perdu. Une pétition, la source principale du présent article, a été lancée en 2005 aux États-Unis. Les signataires de cette pétition réclament auprès du Congrès une contrepartie légale limitant la portée du Sonny Bono copyright term extension act (CTEA) : le Public domain enhancement act. Plus de détails sur ce projet de loi sont disponibles sur le site eldred.cc. Pour sa part, la pétition est disponible sur le site de la Public-domain movie database (pdmdb.org). La cause en question est par ailleurs épousée par l'Electronic frontier foundation (EFF), qui se consacre à la défense de la liberté d'expression dans le monde numérique (« defending freedom in the digital world »). On consultera à cet effet la page répertoire www.eff.org/cgi/search-proxy.py?q=orphan+works, qui porte sur les œuvres orphelines, et qui renvoie à diverses pages du site de l'EFF, plus spécifiquement à celles d'EFFector, la revue électronique de l'Electronic frontier foundation.

La tragique disparition d'œuvres cinématographiques « non rentables » à cause du CTEA

La pétition qui a commencé à circuler en 2005 mentionne un constat troublant effectué par un certain Breyer, juge à la Cour suprême des États-Unis. Selon Breyer, seulement 2 % des œuvres cinématogra-

phiques créées durant les 20 premières années touchées par l'application rétrospective de la période de 70 ans de copyright seraient associées à un potentiel commercial. Ceci équivaut à dire qu'en 2005, 98 % des œuvres sous forme d'images en mouvement » créées de 1935 à 1955 n'auraient eu aucune valeur commerciale. Bien entendu, il faudrait en connaître davantage sur la méthode utilisée par Breyer pour pouvoir cautionner cet ordre de grandeur. Toutefois, les conséquences, elles, demeurent les mêmes pour ces œuvres jugées économiquement inintéressantes.

C'est en effet là que le bât blesse, là où réside le plus grand drame pour le patrimoine culturel mondial. Si les propriétaires des droits d'auteur estiment que seulement une infime partie des œuvres en leur possession ont un potentiel commercial réel, alors seules ces œuvres profitables reçoivent les soins nécessaires à une préservation digne de ce nom. Quant à la majorité des autres œuvres de leur inventaire, elles demeurent inaccessibles, comme si elles n'avaient jamais existé.

Pourtant, leur temps pourrait être compté, comme le déplore le texte de la pétition. Inspirons-nous ici son argumentation. La plupart des œuvres cinématographiques produites durant les années 1920 et les années 1930 ont été « protégées » par l'entrée en vigueur du CTEA en 1998. Ces documents ont un support fragile à base de nitrates. Si les propriétaires ne leur accordent aucune importance monnayable, ces œuvres continueront d'être entreposées on ne sait trop comment, possiblement dans des conditions pitoyables, et elles risqueront de se détériorer, de se désagréger avant que le délai de 70 ans ne soit atteint. Sans restauration, devenues inutilisables, ces « images en mouvement » seront condamnées à disparaître à tout jamais de la mémoire collective.

La mise en danger des œuvres orphelines

Un sort semblable attend aussi les documents que possèdent des organismes, des institutions ou des entreprises, mais dont le propriétaire légal n'est pas précisé ou retracé. Ces « orphelines » ne peuvent pas être diffusées tant que leur « parent biologique » ou leur « tuteur » n'a pas été trouvé, sous peine d'amendes passablement salées. La grande difficulté consiste dans la souvent si coûteuse recherche du propriétaire ou de l'ayant droit, par rapport au profit symbolique ou financier qui pourrait être tiré de l'orpheline. La conséquence : les personnes morales dépositaires d'un exemplaire

Suite à la page 29

Petit guide de survie dans la Petite-Patrie

Élodie Gagné

Je ne devrais peut-être pas partager ce secret avec vous, au risque de provoquer un déséquilibre dans l'offre et la demande de mon quartier adoré, mais l'endroit où il fait bon vivre sur l'Île, ce n'est surtout pas le surévalué Plateau, ou encore Côte-des-Neiges, comme vous l'a vendu mon collègue David Nadeau dans le numéro précédent de *La Référence*, mais bien la Petite-Patrie.

À la mention de ce quartier, vous pensez automatiquement au marché Jean-Talon, dont on ne retrouve que de pâles copies ailleurs sur l'Île, et à la Petite Italie, bien imprégnée. Ces deux atouts majeurs devraient suffire à vous convaincre, mais le fait est qu'il y a encore plus...

Notre itinéraire débute à la sortie du métro Beaubien. À votre droite (au 750, Beaubien), un club vidéo au nom des plus originaux: *Vidéo Beaubien*. Ne vous fiez pas aux apparences, la richesse de sa collection de films de répertoire égale sans doute celle de *Phos* ou de *La Boîte Noire*. En tant que bibliothécaire en devenir, vous apprécierez y retrouver le classement habituel et familier de films: les nouveautés, incluant tout blockbuster qui se respecte, classées par genre et étalées le long des murs. Au centre, vous serez agréablement surpris de voir que les autres films sont classés par région ou par genre et sous-classés par réalisateurs ou acteurs. On peut donc sans entraves s'intéresser à une cinématographie en particulier ou suivre l'oeuvre d'un artisan apprécié. De plus, le site Web du club vidéo permet de faire des recherches par titres, réalisateurs ou acteurs. Vous cherchiez encore une base de données pour le travail final en BLT6057?

En continuant sur la rue Beaubien, vous croiserez Saint-Denis (oui, oui, cette rue bordée de restaurants et de bars par laquelle on peut voyager en bus, de jour comme de nuit). Presqu'au coin, vous toiserez le restaurant *Pho' Tây Hồ* (au 6414, St-Denis). De l'extérieur l'auvent défraîchi vous donne l'impression que l'endroit est à l'abandon, mais entrez et vous y trouverez une faune très jeune, avide de se régaler à prix dérisoires. Mais surtout, faites votre chemin vers le fond du restaurant pour vous installer dans la verrière lumineuse et aménagée à la « kitsch viet ». L'endroit est un incontournable pour tout amateur de soupes-repas tonkinoises, version boeuf saignant ou poulet et parfum de coriandre.

Si vous choisissez plutôt de prendre à droite sur Saint-Denis, vous tomberez sur Saint-Zotique. Jusque là, vous aurez constaté, par les commerces environnants, que la Petite-Patrie abrite aussi une notable communauté latino-américaine, plus particulièrement salvadorienne. Sur Saint-Zotique, à l'angle de Drolet, vous en trouverez le plus grand joyau: Le restaurant *La Carreta* (au 350, Saint-Zotique). Les pupusas, plat typique salvadorien, sont selon moi les meilleures qu'on peut retrouver en ville et elles sont accompagnées d'une surprenante salade de chou à la fois piquante et vinaigrée (amateurs de la crèmeuse du St-Hubert, s'abstenir). Ne manquez pas d'ajouter à votre facture (qui s'élèvera alors à cinq dollars pour deux pupusas et de la salade à volonté) un plantain frit ou grillé et des yucas frits.

En continuant sur Saint-Zotique, vous approchez dangereusement du boulevard Saint-Laurent et du coeur de la Petite Italie. Pour un souper à l'italienne dans un endroit chaleureux et convivial (et un Apportez votre vin de surcroît !), il faut toutefois vous immobiliser un peu avant, soit à la hauteur de la rue Casgrain et réserver une table au *Piatto Pieno* (au 117, Saint-Zotique). Si vous choisissez de commander une pizza, sachez qu'il est préférable (et très possible) de la partager. Autrement, les différentes déclinaisons d'escalopes de veau valent aussi le détour.

Vous souhaitez plutôt confirmer que les Italo-Montréalais se bombent toujours le torse de leur victoire à la dernière coupe du monde ? Après plus d'un an, on en retrouve en effet toujours des traces emblématiques dans les différents commerces de la portion du boulevard Saint-Laurent, entre Saint-Zotique et Jean-Talon. L'arrêt obligatoire pour prendre le bain de cette ambiance italienne, c'est toutefois l'épicerie *Milano* (au 6802, Saint-Laurent). Une fruiterie au départ qui a grandi et grandi pour maintenant offrir tous les produits culinaires italiens dont vous pouvez rêver et ce, en passant par toute la

gamme de prix. Ici, le *parmigiano reggiano* est fréquemment en spécial; vous pouvez vous acheter un petit morceau de *prosciutto* à votre goût et du *risotto alla milanese* instantané, ça existe.

Un proche voisin, le *Mini-Coq* (au 6906, Saint-Laurent), est parfait pour les gens pressés ou les étudiants exténués post-labo de BLT6055. Des petits poulets dorés prêts à être emportés et consommés, mais servis avec des quartiers de pommes de terre grillées plutôt que des frites molles post-congelées et une petite salade pas que verte, mais parsemée de morceaux de tomates, d'avocats et d'olives. Et, oui, vous le devinez, la sauce d'accompagnement a un petit quelque chose de sud-américain.

Déjà à ce niveau de Saint-Laurent, on sent la vibration du marché Jean-Talon. Puis, en tournant sur Mozart, le magnétisme est trop fort. On se trouve dans le coeur de l'animation, des couleurs et des parfums du marché. On goûte ici et là, on succombe à la fraîcheur des produits, mais aussi au charme et à la passion des maraîchers. Lorsqu'on parvient à s'évader, les bras chargés de provisions, la tête pleine d'idées de popotte, le plus étonnant est qu'on a toujours le portefeuille plein, ou du moins à moitié plein. Ça signifie qu'on peut toujours se gêner et profiter des commerces en périphérie.

Les possibilités sont nombreuses: la chocolaterie *Chocolats Privilège* pour sa barbotine au chocolat noir à 70 %, le saucissier *William J. Walter*, la poissonnerie *Shamrock* et *L'Olivier*, pour ses olives (!), mais aussi pour ses merguez maison et sa semoule de blé d'Iran ultra fine. De l'autre côté du marché, il ne faut pas manquer la *Fromagerie Hamel* pour ses commis compétents qui nous guident dans la large variété de fromages offerts, s'ajustent à notre budget et à nos expériences passées et n'hésitent pas à nous faire goûter pour confirmer notre choix.

Nous voilà à proximité du métro Jean-Talon, à la veille de boucler la boucle. Juste avant d'y arriver, sachez toutefois qu'il n'est plus nécessaire de se rendre dans le Quartier chinois pour trouver tous les ingrédients obscurs qui composent vos recettes vietnamiennes, thaï ou séchuanaises. Le *Thai Hour*, bien visible au coin de Saint-Denis et Jean-Talon, peut répondre à tous vos besoins.

Alors, convaincus ?

Message de la rédaction

L'équipe de *La Référence* souhaite la meilleure des chances aux M2 qui termineront leur programme et commenceront sous peu leur nouvelle carrière. N'oubliez pas de laisser au moins quelques emplois intéressants et certaines conditions avantageuses aux M1... et soyez de bons patrons pour eux !

Des archives ensoleillées

Visite du Centre de recherche et de documentation du Cirque du Soleil

Lise Archambault

Nous avons visité le Centre de recherche et de documentation (CRD) du Cirque du Soleil grâce aux responsables du groupe étudiant de l'Association des bibliothèques spécialisées, division EBSI (le GESLA).

Mme Louise Guy, bibliothécaire, nous a accueillis au Centre. Nous avons rencontré ses collègues qui travaillent à différents mandats. Le Centre comprend une salle où se trouvent la plupart des documents qui sont prêts à la clientèle. À l'entrée, on découvre, d'un côté, une collection de livres à l'intention du personnel du Cirque. La direction des ressources humaines a collaboré au développement de cette collection à l'usage strict du personnel. De l'autre côté se trouvent des présentoirs où s'affichent les revues spécialisées qui portent sur les arts du cirque. Au fond, dans un bureau fermé, se trouvent les bureaux administratifs du personnel ainsi que le matériel audiovisuel et les documents de nature plus administrative. Après la visite, nous avons visionné un court film sur la création et la mission du Cirque du Soleil.

Si, au départ, le CRD effectuait surtout la gestion des enregistrements audiovisuels et sonores des productions, son mandat a beaucoup changé lorsque le Cirque a embauché une consultante en sciences de l'information. Elle a suggéré, entre autres, l'embauche d'une bibliothécaire.

Madame Guy est donc au Centre depuis cette recommandation. L'équipe du CRD assure, en premier lieu, l'obtention de documents pertinents pour les équipes de création lorsqu'elles sont en phase préparatoire de spectacles. Elle assure également les services de gestion de documents pour les services aux entreprises (services « corporatifs ») et les services administratifs. Le CRD se doit aussi de conserver la mémoire d'entreprise du Cirque, de capter les spectacles dans leurs différentes phases de conception jusqu'à la conservation des programmes souvenirs pour chacun d'eux, dans tous les pays (et toutes les langues) où voyage le spectacle. La gestion des documents administratifs comprend la gestion du cycle de vie des documents : archives courantes, intermédiaires et historiques. Chaque année, le volume des documents administratifs augmente de façon remarquable.

À la conclusion d'une production, les

équipes des créateurs n'ont pas le temps d'inventorier et de sélectionner les documents essentiels à conserver ou à élaguer. La Direction de la gestion du savoir, unité qui intègre le CRD, accompagne les équipes de création dans la classification des nombreux outils élaborés en cours de route, afin de les rendre rapidement disponibles aux futures équipes.

Comment répondre à tous les besoins, tous les projets menés simultanément par les équipes du Cirque du Soleil ? C'est là un grand défi. Mme Guy a regroupé plusieurs collections en une seule banque de données. Les livres qui servent aux équipes de production et au personnel en général sont classifiés selon le système Dewey; ils traitent d'art, de gymnastique, de danse, de musique, de cinéma et de géographie. Les archives, principalement les enregistrements audiovisuels et les programmes souvenirs des spectacles, se trouvent inscrits dans la même banque de données. Les périodiques spécialisés dans le domaine y sont aussi intégrés.

Mme Guy est fière des accomplissements du Centre au cours des dernières années. À l'obtention de la maîtrise, elle souhaitait un environnement où le contact avec la clientèle serait constamment en évolution. C'est le propre d'un environnement tel que le Cirque du Soleil, en expansion rapide. Mme Guy affirme avec conviction que, si la technologie aide à résoudre plusieurs problèmes, elle n'est pas la seule clé du succès. Si toute son équipe ne se dévouait pas autant par l'écoute active auprès des utilisateurs et par un service rapide et courtois, le Centre n'aurait pas le même rayonnement à l'intérieur de l'institution. Ce rayonnement assure la pérennité du service. Il y aurait donc une composante humaine et une composante technologique au cœur du succès de tout service en bibliothèque spécialisée.

Pour nous, futurs professionnels des sciences de l'information, l'essentiel concernant le choix d'une option professionnelle et d'une institution consiste, d'une part, à bien nous connaître et, d'autre part, à connaître et apprécier l'institution. L'expérience acquise au fur et à mesure permet de trouver les responsabilités qui nous stimulent, un peu comme l'illustre le parcours de Madame Guy.

La Référence est un journal très accueillant.

Restriction

La Référence publie seulement des articles écrits par les étudiants et étudiantes de l'EBSI.

Contenu des articles

Les articles soumis doivent être complets, structurés et clairs, et doivent répondre aux standards de qualité de La Référence tant par le fond que par la forme. Tout texte contenant des propos discriminatoires, diffamatoires ou offensants sera refusé. Les textes soumis peuvent porter sur le sujet de votre choix, mais doivent idéalement être susceptibles d'intéresser la communauté ebsienne.

Propriété intellectuelle

Les articles soumis doivent être signés et avoir été créés par l'auteur. Les seuls textes qui pourront être publiés anonymement sont les textes de création.

Comité de lecture

Les articles soumis feront l'objet d'une sélection. L'équipe de rédaction se réserve un droit de regard sur tous les articles présentés et ne s'engage pas à publier tous les textes. En cas de rejet, l'équipe de rédaction fournira à l'auteur les raisons dudit rejet par écrit.

Révision des textes sélectionnés

Par souci de la qualité de la langue et d'uniformité, un comité de révision corrigera les erreurs orthographiques, grammaticales, syntaxiques et typographiques des articles sélectionnés avec l'accord préalable des auteurs.

Soumettez-nous vos textes:
lareference@ebsi.umontreal.ca

IFLA 2008 Naviguer vers le congrès

Ariane Chalifoux

Le mardi 22 janvier 2008, dans le cadre des conférences-midi, M. Claude Bonnelly et Mme Diane Polnicky sont venus promouvoir le Congrès mondial des bibliothèques et de l'information : 74e Congrès et assemblée générale de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et d'institutions (IFLA), qui aura lieu dans la ville de Québec au mois d'août.

L'International federation of library associations and institutions (nom anglais de l'IFLA) a pour objectif de favoriser le développement mondial des bibliothèques et des services de documentation. D'envergure internationale, cette association rassemble plus de 1 700 membres à travers 150 pays et regroupe sept langues officielles dont l'anglais, le français, l'espagnol, l'allemand, le russe, le chinois et l'arabe.

Après sept années de préparation, l'IFLA

tiendra son troisième congrès au pays depuis sa création en 1927. En effet, après le congrès de Toronto (1967) et celui de Montréal (1982), Québec a été sélectionnée parmi plusieurs villes, dont Dublin, Rome et Kuala Lumpur. Le 74e Congrès aura lieu du 10 au 14 août 2008, sous le thème « Bibliothèques sans frontières... Naviguer vers une compréhension globale ». L'enjeu est de taille, car dans un contexte de globalisation et d'internationalisation, il est essentiel que les bibliothèques se repositionnent. Lors de ce congrès, Québec tente de se démarquer en implantant deux actions : la publication d'un ouvrage sur les bibliothèques québécoises et canadiennes et la création de « BiblioMondialis: partenaires canadiens pour des échanges en milieu documentaire / BiblioMondialis: Canadian partners for library bridge-building ».

La ville de Québec attend entre 4 000 et 5 000 délégués lors de cet événement qui se déroulera majoritairement au Centre des

congrès. Concordant avec les fêtes du 400e anniversaire de la ville, le Congrès mondial des bibliothèques et de l'information organise des conférences, des expositions, des visites de bibliothèques, des circuits touristiques et des activités servant à promouvoir la ville et la culture.

Pour cet événement d'envergure, les organisateurs de ce congrès ont besoin d'un peu plus de 250 bénévoles, entre le 6 et le 16 août, afin de combler plusieurs tâches reliées à divers secteurs. Il y a plusieurs avantages à postuler comme bénévole : l'inscription est gratuite pour l'ensemble ou pour certaines activités programmées par l'IFLA; les repas et les goûters des pauses-santé sont fournis, de même que la carte d'autobus.

Les intéressés pouvaient postuler en ligne jusqu'au 1er mars 2008 sur le site de l'ASTED (au <http://www.asted.org/>). Néanmoins, il est toujours possible de se joindre à l'équipe et il ne faut donc pas hésiter à ajouter son nom à la liste. C'est une occasion unique de participer à un événement rare et prometteur. Au cours des prochaines années, le congrès annuel de l'IFLA aura lieu à Milan (2009) et à Brisbane (2111).

RÉFLEXION À PARTIR DU FILM *LES AILES DU DÉSIR* RÉALISÉ PAR WIM WENDERS

L'interaction avec les usagers pour les futurs bibliothécaires : un défi ?

Lise Archambault

Il y a un bon moment, j'ai eu le plaisir de voir le film *Les ailes du désir* de Wim Wenders. J'aimerais en discuter, et non en faire le résumé ou la critique, dans *La Référence*, parce qu'il me semble qu'il y a lieu d'amorcer une réflexion sur l'accueil des chercheurs dans les bibliothèques, qu'ils soient au primaire, au secondaire, au collégial, à l'université ou même ailleurs, à partir du propos de ce film.

Bien qu'il y aurait lieu d'aborder le film sous plusieurs angles étant donné sa richesse, je l'aborde ici sous l'angle de la représentation de la bibliothèque, de ses usagers. Pour ceux qui n'auraient pas vu le film, il comporte beaucoup d'intérêt parce qu'il traite du tragique et du comique de façon concomitante, avec sensibilité et art. Il est disponible à la médiathèque de la Bibliothèque des lettres et des sciences humaines.

Pour vous donner un aperçu, je vous résume le début du film. Deux anges perchés sur le toit d'une église échangent leurs points de vue. L'un d'eux avoue sa lassitude d'être un ange et aspire à connaître la vie à la manière d'un homme. Je ne vous raconte pas tout le film...mais on sort changé à son

contact. Au cours de leurs pérégrinations, les deux anges fréquentent plusieurs lieux publics en plus du toit d'une église : un avion, une ancienne gare, le métro de Berlin, la bibliothèque, le cirque, une scène de tournage d'un film mettant en vedette Peter Falk, une salle où a lieu une soirée dansante...

À la première scène où figure la représentation de la bibliothèque patrouillent aussi 9 anges. La bibliothèque, lieu plutôt sécuritaire dans notre imaginaire, l'est-elle autant qu'on le pense ? La présence d'un nombre très important d'anges pourrait signifier que la bibliothèque, lieu de refuge pour certains, peut aussi être un lieu important de rencontres, de confrontations intellectuelles, de questionnements fertiles et de découvertes. Affairés dans les autres lieux publics, occupés à reconforter et à calmer telle personne ou telle autre d'une peine, d'une angoisse, d'une petite ou grande contrariété, les anges sont ici très attentifs aux pensées, au raisonnement de leurs protégés. En effet, ils ont accès au monologue intérieur des personnages comme ils ont aussi un souvenir de la création de l'univers ! Dans la bibliothèque, ils donnent leur appui à l'enfant qui a besoin de terminer son devoir de mathématiques et

de comprendre ses interrogations existentielles. C'est d'ailleurs un leitmotiv du film : « Pourquoi suis-je moi et non pas toi ? Pourquoi suis-je ici et non pas ailleurs ? La vie est-elle un rêve ? Le mal existe-t-il ? » Parfois aussi, les anges apportent l'inspiration pour que le poète retrouve son utilité dans la société, celle de conteur au « pays du récit ».

Lorsque la bibliothèque figure pour la deuxième fois dans le film, le deuxième ange ainsi que tous les autres s'y trouvent dans des circonstances plutôt tragiques (il faut voir ce film...). Le deuxième ange retourne à la bibliothèque, son calepin à la main, pour refaire ses devoirs. Dans ce film, il s'agit d'un point tournant.

Je vous propose cette réflexion : comment préparons-nous dès maintenant l'accueil aux personnes dans nos lieux de travail non pas à la manière des anges mais avec nos attributs humains : notre chaleur humaine, notre volonté, notre intellect, les nombreux outils que nous aurons maîtrisés en cours d'études à l'EBSI ? Pourrions-nous cerner le besoin d'information du premier coup ? Comprendrions-nous la demande, même si elle n'est pas formulée savamment ? Pourrions-nous répondre à notre usager que nous lui fournirons une réponse l'année prochaine ? Si oui, comment réagira cet usager ?

Merci de me faire suivre vos commentaires : lise.archambault@umontreal.ca.

Une médiathèque qui traite ses usagers aux petits oignons

Visite de la médiathèque de l'ITHQ



PHOTO: PIERRE-HUGO LAURIN

Lise Archambault

Des Ebsiens et des Ebsiennes ont visité récemment la Médiathèque de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ), dans le cadre des activités organisées par le Groupe étudiant de la Special libraries association de l'EBSI. Grâce aux efforts des responsables du Groupe, Mme Guylaine Simard, bibliothécaire professionnelle, les a accueillis chaleureusement et leur a expliqué le mandat de l'ITHQ ainsi que la mission de la médiathèque. Je résume ici les grandes lignes de l'entretien qui nous a été accordé lors de cette visite.

L'ITHQ a une mission d'enseignement et de formation, et rend service aux étudiants de niveaux secondaire, collégial et universitaire. Un centre de recherche appliquée assure la diffusion et l'utilisation des produits du terroir québécois dans les grandes institutions au Québec et ailleurs. En effet, c'est dans la cuisine expérimentale que des chefs chevronnés et leurs équipes effectuent les recherches et les essais destinés aux membres des organismes qui se consacrent au domaine de l'industrie alimentaire.

La mission de la Médiathèque consiste à répondre à l'ensemble de cette clientèle. Vous avez entendu parler des gras trans, des bienfaits des omégas 3 ? Vous aimeriez cuisiner pour 500 personnes, mais avez du mal à adapter les recettes familiales ? Ou vous

avez rêvé toute votre vie d'ouvrir un restaurant coquet pour y partager les mets les plus fins ? Vous avez vu certains films et ne pensez depuis qu'à apprêter les mets qui y étaient présentés ? Ne tournez plus en rond, vous pourriez fort bien trouver bon nombre de réponses à la médiathèque.

L'un des textes informatifs du site Internet de l'ITHQ précise que « la Médiathèque de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie (ITHQ) constitue la plus importante bibliothèque spécialisée dans le domaine de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme au Québec. » Parmi les faits saillants de la collection soulignons, entre autres, 27 500 monographies et ouvrages de référence, du matériel audiovisuel comportant 59 500 diapositives, 1 500 vidéocassettes, 585 audiocassettes, 230 CD-ROM et DVD-ROM, 51 affiches didactiques et 179 transparents. Il faut compter également 196 titres de périodiques spécialisés en cuisine, hôtellerie ou tourisme. Il serait dommage de passer sous silence les 550 menus de restaurants et les 6 320 recettes sur fiches de cette importante collection. Notons que cette collection est accessible au public, pour consultation. Le nombre considérable de matériel audiovisuel s'explique par le fait que les étudiants, dans le cadre de leurs activités, auront à produire des présentations variées allant du menu à la fiche publicitaire pour leur futur employeur. Ils pourront assembler ce maté-

riel dans les locaux aménagés à cette fin à même la Médiathèque et utiliser les salles de travail pour discuter en groupe.

Mme Simard a présenté les membres du personnel de la Médiathèque à ses visiteurs étudiants, et a donné à ceux-ci l'occasion d'échanger avec eux; il s'agit de M. Denis Beaudry, technicien au secteur audiovisuel, de Mme Pauline Lafontaine, technicienne aux imprimés et responsable des prêts entre bibliothèques et de Mme Christine Vézina, technicienne au secteur des périodiques. Les services techniques sont assurés par Mme Johanne Mireault, technicienne au traitement des documents et par Mme Christine Vézina, technicienne au secteur des achats. Formant une équipe dévouée et dynamique, ils ont partagé leur enthousiasme et quelques frustrations : celle de travailler, par exemple, avec le logiciel du catalogue, SIRS Mandarin, qui n'admet plus de mises à jour. Il faut envisager de résoudre ce problème par le remplacement de ce système par un autre. La bibliothécaire nous a mis au parfum en avouant qu'il n'existe pas de système de catalogage en ligne parfait.

Une autre préoccupation est propre à la plupart des bibliothèques : le manque d'espace adéquat pour la collection, difficulté liée au financement, une problématique constante des bibliothèques. C'est là le rôle essentiel de la bibliothécaire : défendre la place de la bibliothèque dans l'institution et rendre les services quantifiables pour pouvoir faire la démonstration répétée de rôle essentiel de la bibliothèque. Cette démonstration servira à convaincre les personnes en autorité de conserver les services rendus et la collection de la Médiathèque. Pour ce faire, Madame Simard a établi un dialogue avec les intervenants principaux : la direction, les professeurs, tout le personnel et les étudiants qui viennent à la Médiathèque. Cela permet de connaître leurs besoins et d'agir rapidement, de toujours aller au-devant des diverses situations qui se présentent. Son travail consiste beaucoup à créer des partenariats, et c'est ce qu'elle a fait au début quand elle a accepté ce poste : se lier avec d'autres bibliothécaires pour connaître leurs méthodes et les solutions qu'ils ont trouvées. Le travail collaboratif assure le succès.

Somme toute, la Médiathèque de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec est un espace très agréable qu'il fait bon connaître compte tenu de l'accueil réservé aux visiteurs. Il y aura sans doute des stagiaires qui se plairont beaucoup à y travailler grâce aux nombreux projets à réaliser et grâce à la taille restreinte de cette exceptionnelle équipe.

En manque de Poe ?

Stefán Ketseti
sketseti@hotmail.com

Encore ou enfin une nouvelle édition des œuvres d'Edgar Allan Poe (1808-1849) ? Mais oui, enfin, encore, encore, toujours plus et encore !

On ne compte plus les éditions d'œuvres de Poe, ou même de compilations d'œuvres plus ou moins complètes de cet auteur américain. On pourrait donc se demander pourquoi lancer une brique de plus (Poe, Edgar Allan. *Histoires, essais et poèmes*. Paris : Librairie générale française, c2006. 1 856 p.), dans une des fenêtres de l'encombré édifice.

En fait, le défi (ici relevé avec maestria) consiste à trouver un éclairage nouveau à apporter à un corpus maintes et maintes fois commenté... et pour cause !

Comme le rappelle Jean-Pierre Naugrette dans l'avant-propos de l'édition mentionnée plus haut, de nombreux créateurs et critiques ont été marqués par l'œuvre de Poe. Plusieurs ont été influencés par son talent de conteur, de créateur d'atmosphères, comme Kafka et Boulgakov, Dostoïevski et Tchekhov. De plus, en général, on considère cet auteur à l'origine du roman policier moderne, avec meurtre irrésolu, police impuissante, détective à la logique implacable et faire-valoir, et des auteurs comme Émile Gaboriau et Arthur Conan Doyle, pour ne nommer que ceux-là, ont avoué l'immense dette qu'ils avaient envers lui. Dans ses contes, Poe a aussi créé un fantastique combinant la description de tempéraments bizarres et inquiétants, le mystère profond, des atmosphères lourdes, le grotesque macabre, l'horreur explicite. L'amour, la haine, la vie et la mort s'y confondent, s'y complètent et s'y répondent en un troublant et angoissant miroir. On compte parmi ses héritiers fantastiques des écrivains comme Wilkie Collins, Robert Louis Stevenson (également inspiré des récits d'aventures de Poe), Howard Philips Lovecraft et Jorge Luis Borges. Edgar Allan Poe a su par ailleurs réinventer la science-fiction, avec le roman d'aventures scientifique, en y incorporant un savant mélange de fantaisie et de réalisme scientifique. Jules Verne et Ray Bradbury ont su retenir la leçon. Bien entendu, pour plusieurs auteurs français du XIXe siècle et des premières décennies XXe siècle, comme Charles Baudelaire, Stéphane Mallarmé, Paul Valéry et André Breton, Poe a constitué une comète qui a marqué par

son passage le monde de la poésie.

Le cinéma n'est pas resté non plus de glace, et plusieurs réalisateurs, dont Roger Corman, Alfred Hitchcock, Stanley Kubrick et même Vincente Minelli se sont inspirés, qui directement, qui indirectement, de son œuvre. Des peintres et des compositeurs se sont délectés de ses univers, comme Manet, Magritte et Odilon Redon. On trouve un portrait de Poe sur la couverture de l'album Sergeant Pepper's Lonely hearts club band des Beatles.

Des critiques et des auteurs de renom comme Charles Baudelaire, Walt Whitman, D. H. Lawrence, Marie Bonaparte, T. S. Eliot, Valéry Larbaud, Gaston Bachelard, Jacques Derrida, Jacques Lacan, Roland Barthes, Julio Cortázar et Tzvetan Todorov ont creusé son œuvre de différentes façons. Surtout depuis les années 1980, semble-t-il, la critique s'est notamment intéressée à la dimension essayiste, critique littéraire, théoricien littéraire et parodique des écrits de Poe, comme elle l'a aussi fait par ailleurs pour les textes de Lovecraft... lui-même auteur fantastique, critique et théoricien littéraire, qui s'est intéressé de près à l'œuvre poésque.

Cependant, au-delà de toute la fascination que les textes poésques exercent sur de nombreux lecteurs ou créateurs, c'est la vie même de l'« auteur maudit » qui frappe l'imagination, une vie commencée misérablement dans la disette avec des parents acteurs, où les figures maternelles ou amoureuses décèdent les unes après les autres, souvent dans la fleur de l'âge, où de multiples épisodes d'alcoolisme et de dépendance à la drogue et au jeu se confondent aux multiples tentatives de se conformer ou de s'opposer à l'autorité paternelle, où les tentatives de carrière littéraire fluctuent en un interminable ressac... jusqu'au décès mystérieux, dans un hôpital, quatre jours après que Poe a été trouvé inconscient dans la rue... Une mort presque aussi tragique que celle de Gérard de Nerval, trouvé pendu près de la place du Châtelet six ans plus tard.

En ce qui concerne l'édition qui nous intéresse ici, il faut tout d'abord noter l'originalité de la composition de l'équipe éditoriale, formée tant de spécialistes français que de spécialistes issus du monde anglo-saxon, rattachés à des institutions européennes ou américaines.

Il faut par ailleurs saluer la reprise de cer-

taines notes et des subtilités typographiques et de mise en pages de l'auteur, que le célèbre traducteur Baudelaire avait omises pour les *Histoires extraordinaires*, les *Nouvelles histoires extraordinaires*, les *Histoires grotesques et sérieuses*, ainsi que pour *La relation d'Arthur Gordon Pym de Nantucket*. Ces rétablissements s'avèrent essentiels, dans la mesure où Poe était également un critique et un théoricien littéraire très conscient des mécanismes mis en place dans un récit, mécanismes dont il a donné de brillants exemples entre autres dans ses contes dits de « rationalisation ». Autre choix à souligner, le maintien des célèbres traductions et préfaces baudelairiennes, justement (moyennant de légères précisions ou des corrections mineures pour les traductions), de même que la conservation de la séquence choisie par le poète français. Contrairement au simple enchaînement chronologique parfois privilégié pour certaines éditions, cette séquence témoigne de la cohérence thématique ou structurelle, des lignes de force de l'œuvre poésque, et a contribué largement à l'impact qu'a eu l'Américain sur de multiples auteurs. Il faut aussi se réjouir que la traduction de deux essais par Baudelaire ait aussi été reprise : *La genèse d'un poème* et *Eurêka*.

Toujours dans le domaine de la traduction, le recours aux versions françaises de poèmes effectuées par Stéphane Mallarmé, admirateur tant de Poe que de Baudelaire, s'avère un autre choix judicieux.

Pour le véritable « poephile », l'inclusion de tous les contes dans le recueil, et non seulement ceux traduits par Baudelaire, apporte une dimension supplémentaire à l'appréciation de l'œuvre, par exemple avec l'intégration d'un ensemble de pastiches sarcastiques égratignant certains auteurs contemporains à la mode. Ces contes avaient déjà été réunis dès 1989, notamment par Alain Jaubert dans le recueil *Ne pariez jamais votre tête au diable* et autres contes non traduits par Baudelaire, mais comment ne pas se réjouir d'avoir tous les contes (ou « histoires ») rassemblés ? De la même manière, la traduction du corpus de poèmes qui n'a pas bénéficié de la plume mallarméenne constitue un bonheur supplémentaire.

En ce qui concerne les essais de Poe, nous regrettons qu'ils n'aient pas tous été inclus dans le recueil, d'autant plus que ce pan de sa création littéraire s'avère un peu le parent pauvre du corpus, dans la mesure où il est le moins connu du grand public et le moins publié. La reproduction d'extraits des *Marginalia*, notamment, peut laisser les vrais passionnés sur leur faim. Notons toutefois que cette publication incomplète est le parti qui a été souvent choisi au moins de-

puis 1946, même dans le monde anglo-saxon, avec notamment *The complete poems and stories of Edgar Allan Poe, with selections from his critical writings*, édition de Arthur H. Quinn et Edward O'Neill, chez Knopf.

Pour ce qui est des outils critiques, outre l'avant-propos, l'ouvrage comporte naturellement des notes infrapaginales, une chronologie, une bibliographie sélective, une présentation de chaque partie du recueil (deux présentations pour les histoires traduites par Baudelaire, une pour celles que celui-ci n'a pas traduites, une pour *La relation d'Arthur Gordon Pym...*, une autre pour les essais et une dernière pour les poèmes).

Les notes infrapaginales sont brèves, mais éclairantes. Nous pouvons sentir que leur rédaction a su profiter de l'approche française comme de l'approche anglo-saxonne, entre autres par la référence à des commentaires faisant partie d'éditions antérieures dans la langue de Molière ou celle de Shakespeare. La chronologie des moments importants dans la vie de Poe, bien que peu originale, demeure un plaisant et fort utile incontournable pour ce genre d'éditions. La bibliographie donne quelques références fort

intéressantes, notamment sur les multiples éditions des œuvres, sur la musique et le cinéma inspirés de Poe, sur des études significatives portant sur les œuvres, en fonction des genres pratiqués par Poe, sur la biographie et sur l'impact de Poe en France. Nous pouvons toutefois nous étonner que n'y apparaisse aucune section consacrée uniquement aux éditions plus ou moins intégrales des œuvres en français. Celles-ci se trouvent éparées, notamment la fort célèbre édition faite par Claude Richard en 1989, chez Laffont, dans la non moins célèbre collection Bouquins (Contes, essais, poèmes), qui a été reléguée à la section bibliographique consacrée aux histoires de Poe. Bien entendu, le célèbre numéro spécial des cahiers de l'Herne comportant 478 pages, dirigé par Claude Richard, publié en 1974 et réédité en 1998, trouve sa place dans la bibliographie aux côtés d'études moins connues. En ce qui a trait aux diverses présentations, elles n'hésitent pas à puiser dans les ressources plus anciennes comme dans les plus récentes, font un bon résumé de l'état de la question, soulèvent des aspects moins connus de l'œuvre de Poe, et se permettent par moments de souligner quelques faiblesses de

l'œuvre, plutôt que de sombrer dans la bête hagiographie et l'obtus panégyrique, ce qui ne peut que satisfaire un esprit critique digne de ce nom. Il faut parfois noter, çà et là, d'une présentation à l'autre, quelques redites, plus particulièrement en ce qui a trait aux textes présentant les histoires. Il faut dire qu'il a sûrement été difficile pour les collaborateurs d'innover et d'embrasser de plus vastes et plus variés horizons que la présentation des Histoires rédigée par Jean-Pierre Naugrette. Nous nous retiendrons ici d'en résumer les moments forts, mais nous encourageons les lecteurs à s'y plonger avec délectation.

Bref, même pour les personnes qui ont déjà en leur possession les Histoires les plus connues de Poe, nous ne saurions encourager l'emprunt, voire l'achat de cette nouvelle mouture des œuvres (à peu près) complètes d'Edgar Allan Poe.

Poe, Edgar Allan. Histoires, essais et poèmes; [édition de Jean-Pierre Naugrette, avec la collaboration de Michael Edwards et al.]. Paris : Librairie générale française, 2006. 1 856 p. Le livre de poche. La pochette.



GCI

Archives - Bibliothèques - Musées
Logiciels et services
www.gci.ca

La voix de son maître

Stefán Ketseti
sketseti@hotmail.com

Corneliu Montano interprète Luis Mariano : le cœur qui chante, le meilleur d'un spectacle sur CD, sans les quelques faiblesses de la version sur scène.

À Joliette durant l'été 2007, à Montréal en novembre 2007, et à travers le Québec à compter de février 2008, le ténor Corneliu Montano, un des participants de Star académie 2004 qui au moins peut se vanter d'avoir un peu de profondeur, de la voix et un talent certain, et qui pour cette raison n'a pas gagné, a présenté *Luis Mariano : le cœur qui chante*, un spectacle consacré à Luis Mariano (1914-1970). Quelle figure emblématique que Mariano! Ah! Mariano, ce chanteur d'origine espagnole dont la carrière a connu ses plus grands sommets à la fin des années 1940 et durant les années 1950, mais qui a poussé la chansonnette presque jusqu'à sa mort! Pour plusieurs, surtout deux chansons s'associent inévitablement à cet artiste du temps jadis : *La belle de Cadix* et *Mexico*.

Le spectacle avait reçu la bénédiction de la Fondation Mariano (voir <http://www.marianoluis.com/> et <http://www.touradour.com/mariano/index.asp>). C'était d'ailleurs une des forces de la représentation, la description de grands moments de la vie de ce chanteur de charme à la voix à la fois forte et suave, notamment par un documentaire présenté sur un grand écran, enrichi d'une riche iconographie provenant des archives de la fondation.

Le soir du 10 novembre 2007, au vénérable théâtre Corona, lorsque l'auteur de ces lignes a vu le spectacle, Patchi Lacan, un ami de Mariano, était dans la salle, et il a semblé apprécier l'évocation biographique et musicale. Évidemment, ce compagnon de route venu assister à la recréation de la vie d'un artiste disparu a ajouté par sa simple présence une part supplémentaire d'émotion à la représentation.

On n'a pas pu dire que tous les danseurs avaient un sens inné du rythme ou du synchronisme, loin de là, ou que la chorégraphie brillait constamment par son originalité, ou encore par son émulation de ce qui pouvait se faire il y a quelque cinquante ou soixante ans. On n'a pas pu non plus nécessairement constater que tous les costumes ou que tous les décors avaient constamment tout le faste auquel on aurait

pu s'attendre. En outre, la représentation a plutôt traîné de la patte au départ, tout particulièrement au cours des quinze ou vingt premières minutes, où c'était plutôt une certaine paresse chorégraphique qui se faisait surtout remarquer, de pair avec certains arrangements plus ou moins heureux signés Stéphane Aubin.

Il ne faut toutefois pas déduire de ce qui précède que le spectacle n'en valait pas la peine, au contraire. Par exemple, les arrangements ont été fort bien effectués pour d'autres pièces, notamment lorsqu'ils se sont inspirés de ceux du groupe Pink Martini, eux-mêmes près des arrangements d'époque, ou encore, parfois, indirectement, lorsque ces arrangements ont su évoquer de loin, volontairement ou non, Astor Piazzola... À moins que les moments musicaux les plus heureux aient constitué autant de traces de la supervision bienveillante d'André Gagnon?

De plus, tout a heureusement changé, et non seulement les arrangements, mais également la chorégraphie (où Mouffe a eu plus d'inspiration), lors de numéros enlevants extraits de deux opérettes de Francis Lopez, *La belle de Cadix* (1945) et *Le chanteur de Mexico* (1951), à l'aide de l'évocation de la participation de Bourvil à quelques spectacles mettant en vedette Mariano, grâce à l'exotisme sincère de l'envoûtante mélodie de la chanson *Acapulco* (1951). Il était difficile de ne pas être touché par *Rossignol de mes amours*. L'émotion était peut-être même encore plus palpable, lors de l'interprétation de *Maman, la plus belle du monde*, qui a été réutilisée, il y a quelques années, pour une campagne publicitaire sur le lait, et qui a permis à de nouvelles générations de découvrir Mariano au Québec, en plus de celles qui ont dansé sur ses chansons aux soirées francorétro *C'est extra* du cabaret Juste pour rire, boulevard Saint-Laurent. En ce qui a trait aux inconditionnels de Star académie, et aux amateurs de potinage artistique, le charme a sûrement opéré avec la chanson *Aïe, pourquoi on s'aime*, interprétée en duo par Montano et Meggie, devenue la compagne de vie de la vedette du spectacle depuis l'époque où tous deux ont usé leur culotte à la couveuse de poussins artistiques hyperhormonés de l'école du showbusiness accélérée des « académiciens ».

Sur scène, on a pu par ailleurs apprécier



GS1 MUSIQUE

la recherche effectuée par Montano pour reprendre la gestuelle et les mimiques de Mariano, et d'aucuns ont pu constater aussi une certaine ressemblance physique entre les deux chanteurs, celui d'origine roumaine et celui d'origine espagnole, notamment les spectateurs à la tête grisonnante ou blanchissante qui avaient eu autrefois la chance d'assister à un tour de chant de Luis Mariano, et qui constituaient aussi le plus gros des effectifs de l'auditoire.

On n'a pas pu douter un instant de la sincérité et de l'enthousiasme juvénile de Corneliu Montano, qui parfois y allait d'un « Yes ! » presque audible, à la fin de certaines chansons qu'il considérait avoir particulièrement bien réussies. Il y a de quoi demeurer surpris devant tant de maturité vocale de la part d'un si jeune interprète. En consultant la biographie apparaissant sur le site officiel de l'artiste (<http://www.corneliumontano.com/biographie.html>), on apprend même avec surprise que Montano a déjà présenté, en sa relativement courte carrière, des spectacles en compagnie de Lara Fabian, Samantha Fox, Richard Claydermann et Helmut Lotti (bon, dans au moins deux ou trois de ces quatre cas, il n'y a peut-être pas pour Montano de quoi trop se vanter), ainsi qu'avec les Gipsy Kings (olé!), Gino Quilico, Nathalie Choquette ou encore Patricia Dantzig (au Metropolitan Opera, dans ce dernier cas).

Les grands moments musicaux du spectacle Luis Mariano : le cœur qui chante ont été immortalisés en douze plages, sur CD. L'album, jusqu'ici le deuxième du chanteur d'origine roumaine, comporte pour l'essentiel les chansons les plus connues, les incontournables classiques comme *Mexico*, dont la version enregistrée a permis à Corneliu Montano de pousser

Suite à la page 27

LA PAGE JAZZÉE

Paul Motian, ce virtuose méconnu

Sylvain Cadieux

Permettez-moi d'écrire quelques lignes sur un musicien méconnu que j'admire énormément, l'excellent percussionniste et joueur de batterie Paul Motian [1].

Étant donné qu'il n'existe pas de site Web officiel, les informations à son sujet sont souvent répétitives et incomplètes. La page de l'encyclopédie Wikipédia offre un bon départ pour l'internaute qui veut démarrer une recherche sur ce personnage. Ensuite, les choses se compliquent, car les sites de vente de musique en ligne encombrant le paysage virtuel. Même sur YouTube [2], les résultats sont décevants. Bien que son nom ne soit pas connu dans la population et même parmi les amateurs de musique jazz, sa contribution au monde de la musique est énorme. Il s'est perfectionné au point de devenir un batteur qui n'est pas prisonnier du temps. Vous ne l'entendez jamais être à la même place, c'est-à-dire qu'il ne maintiendra jamais un rythme régulier. Il peut faire n'importe quoi et il sera à la bonne place constamment.

De 1955 à 1974, il fut un musicien accompagnateur pour des pianistes tels que Monk, Bill Evans et Keith Jarrett. La presse écrite l'a surtout remarqué auprès du ténébreux Bill Evans au début des années soixante. C'est en tant que « leader » qu'il m'a surtout étonné. Il a toujours refusé la facilité. Il n'a jamais accepté de compromis dans sa création musicale. Sa réussite est celle d'être la tête dirigeante d'un merveilleux trio avec le guitariste Bill Frisell et le saxophoniste Joe Lovano. Il a aussi fondé l'Electric Be-Bop Band (EBBB), une formation intergénérationnelle. L'EBBB demeure une écurie prestigieuse pour la découverte de jeunes talents. Les Chris Potter, Chris Cheek et Kurt Rosenwinckel ont fait des progrès immenses grâce à leur passage dans ce stimulant laboratoire.

Sa plus récente formation, le Paul Motian Trio 2000 + One, n'est pas celle qui fait l'unanimité. Le néophyte risque d'abandonner rapidement en raison de la présence du pianiste Masabumi Kikuchi qui fait parfois grincer des dents. Pour certains, ses petits cris et délires cacophoniques sont intolérables. En ce qui me concerne, ce trio de jazz avant-gardiste frôlant parfois le free-jazz me comble de bonheur. Il existe seulement trois disques avec ce « faux » trio. La



WINTER & WINTER

plupart du temps, ils sont quatre ou cinq musiciens, pas toujours trois. La base du trio est le saxophoniste Chris Potter et le contrebassiste Larry Grenadier. Le + One peut devenir + Two dans l'appellation du trio. Paul Motian est maintenant un septuagénaire qui demeure dans les environs du New Jersey. Il donne régulièrement des concerts au Village Vanguard à New York. Il reste actif du côté de l'enregistrement sonore en publiant des titres exclusivement pour les étiquettes ECM et Winter & Winter.

Pour quiconque voudrait approfondir Paul Motian, je recommande les titres suivants : *Reincarnation Of A Love Bird* (1994) ; *Sound of Love* (1997) ; *On Broadway, Vol. 4 or The Paradox of Continuity* (2006).

Notes

[1] Stephan Paul Motian est né le 25 mars 1931 à Philadelphie. Il est d'origine arménienne.

[2] À titre de curiosité, voici un document vidéo intéressant : <http://fr.youtube.com/watch?v=vHL-X85Ggao>.

Petits rappels

L'adresse de mon site Web : www.geocities.com/freetoojazz

Mon adresse courriel (commentaires et questions) : freetoojazz@yahoo.ca

Suite de la page 26

encore davantage la note finale que sur scène, et de petits bijoux comme *Andalousie* (du spectacle éponyme présenté la première fois en 1947). Il s'avère toutefois dommage qu'on y trouve peu d'airs sans doute moins serinés par les plus jeunes ou les non-spécialistes de l'œuvre vocale de Mariano.

De nombreuses photos historiques d'une grande qualité agrémentent l'album, mais le livret s'avère très pauvre en notes sur la vie de Mariano. Aucun renseignement ne porte sur les pièces, sauf le nom du parolier et celui du compositeur. Ceci constitue malheureusement le propre de bien des enregistrements de spectacles du genre.

On peut se demander pourquoi se contenter d'un imitateur lorsqu'on peut se procurer des repiquages d'enregistrements de l'artiste même. Cela constitue une question qui pourrait se poser pour toute reprise de chansons populaires « classiques » par des interprètes rattachés à de plus ou moins jeunes générations. Au-delà de ce questionnement piégé qui a sa valeur (les pilleurs musicaux étant légion), tout comme l'inconvénient de momifier certaines œuvres dans un écrin parfois suranné, force est de constater l'indéniable intérêt de l'enregistrement effectué par Corneliu Montano. Celui-ci s'inscrit dans la plus vaste entreprise de renaissance des chansons ayant fait les belles heures de l'exotisme hispanique ou latino-américain et, par ricochet, dans la plus que louable entreprise d'exhumation d'œuvres lyriques ayant constitué les plus beaux bijoux de la couronne d'un des rois du genre, Luis Mariano, surnommé « le cœur qui chante ».

Montano, Corneliu. Corneliu Montano interprète Luis Mariano : le cœur qui chante [enregistrement sonore]. Montréal : GSI MUSIQUE : Distribution Select, [p2007].

Concours

Trouvez 10 erreurs d'orthographe dans ce numéro de La Référence et courrez la chance de gagner un prestigieux poste de correcteur bénévole pour le prochain numéro du journal !

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DU CANADA

Exposition de photos sur le livre et la lecture

Ekaterina Valkova

Par un beau dimanche de janvier, je me suis trouvée dans le Musée des beaux-arts du Canada, à Ottawa. L'occasion du voyage de ce week-end n'était pas la visite au Musée, mais comme j'y étais, pourquoi ne pas flâner parmi les tableaux ? Dans la liste des expositions temporaires, une entrée a attiré mon attention — « L'art de lire ». J'ai tout de suite pensé à l'exposition « Tous ces livres sont à toi » que j'avais vue quelques mois auparavant à Québec. Naturellement, un titre semblable a suscité mon intérêt. L'exposition est composée d'environ 30 photographies installées dans une petite salle. Elles proviennent toutes du Musée des beaux-arts du Canada. D'une taille modeste, l'exposition propose d'explorer le thème de la lecture et du livre à travers les photographies et témoigne de la fascination qu'exerce le livre sur les artistes. Voici, présentés de façon chronologique, les artistes et les séries qui étaient exposés. D'abord, la série *Scènes dans une bibliothèque* de William Henry Fox Talbot (1844) présente le livre comme la source du savoir et témoigne de l'érudition de son propriétaire. Pour A. Le Blondel (1845), le livre est un accessoire qui occupe le modèle lors de la prise de la photo, un objet qui permet à ce dernier de ne pas fixer l'objectif. Ces premières œuvres sont particulièrement intéressantes compte tenu du médium utilisé : le daguerréotype, qui est un ancien procédé de photographie où l'image est fixée sur une tablette métallique argentine photosensible. Les photographies de livres de Thomas F. Barrow de la série *Bibliothèques* (1970) proposent un essai d'étude de forme. Alison Rossiter, avec *Les piles* (1997), et Angela Grauerholz, avec *Privation* (2001), ont photographié des livres de leurs propres bibliothèques. La première met en scène les jeux d'ombre et de lumière sur les pages des livres alors que la deuxième explore les différents angles d'un livre touché par le feu lors d'un incendie dans son appartement. L'exposition « L'art de lire » pourrait intéresser les photographes, les passionnés du livre ainsi que les professionnels des sciences de l'information !

L'art de lire. La photographie et le livre : photographies choisies du Musée des beaux-arts du Canada. Jusqu'au 16 mars 2008. Salle d'art européen : C218A.

LA RÉFÉRENCE À PARIS

Gallica et la numérisation des fonds

Dominique Charland

Vous connaissez le portail Gallica, mais avez-vous entendu parler de Gallica ? Cette initiative m'était inconnue jusqu'à ce que j'infiltrer une communauté d'anciens Normaliens [1] le 6 février 2008, à l'occasion d'une conférence de M. Bruno Racine, directeur de la Bibliothèque nationale de France (BnF). La numérisation des fonds de la BnF et Gallica, qui sera lancée cette année, en éteint les sujets.

M. Racine a d'abord rappelé que la BnF, dans les années 1990, a été la première grande bibliothèque à numériser ses fonds, ceci à un régime annuel d'environ 5 000 documents. Aujourd'hui, le processus s'est industrialisé, et il est désormais possible de

numériser jusqu'à 10 000 documents par mois. L'objectif de cette numérisation massive et de Gallica, tel que M. Bruno Racine l'a présenté, est de rendre disponible le contenu du fonds en mode textuel, et non en mode image comme il l'est actuellement offert sur Gallica. En ce sens, il espère intégrer le fonds de la BnF à la future dimension 3.0 du Web, où l'information textuelle s'organisera d'elle-même.

Évidemment, l'initiative serait vaine si la pérennité des documents n'était pas garantie. Les données, enregistrées dans un *entrepôt numérique intelligent*, sont multipliées et les formats obsolètes convertis, a assuré M. Bruno Racine. Mais comme cet *entrepôt numérique* est aussi intelligent que

Suite de la page 31

Suite de la page 15

Solutions

La situation n'est pas pour autant désespérée : en de nombreux endroits, des projets voient le jour afin de combler le fossé numérique, non seulement en donnant accès aux TIC, mais aussi en montrant aux individus comment les exploiter, de façon à ce que leur utilisation croissante participe à un vaste mouvement favorisant l'intégration sociale de catégories de populations jusque-là exclues de l'ère numérique.

Les gouvernements, en élaborant et en implantant des politiques publiques avisées, peuvent participer activement à cicatrifier la fracture numérique. Au début des années 1990, les administrations américaines se sont attaquées sérieusement au problème. Le Département de l'agriculture a lancé, en 2003, le Rural utility service program afin de faciliter le déploiement de connexion à large bande en milieu rural. Pour assurer la formation aux nouvelles technologies des enseignants du primaire et du secondaire, et pour que ceux-ci puissent transmettre ces connaissances à leurs élèves, le Département de l'éducation, entre 1999 et 2003, a investi 400 millions de dollars dans le Tomorrow's teachers to use technology program.

Des mouvements sociaux contribuent également au changement. Fondée en 1985 et basée à Boston, la Free software foundation, dans une perspective mondiale, entend protéger et promouvoir l'utilisation libre, la reproduction et la modification de logiciels informatiques. Par l'intermédiaire du GNU operating system, un système d'explo-

tation facile d'utilisation et inspiré de l'expérience UNIX qui était destinée à diffuser le logiciel libre, le groupe lutte contre la fracture numérique. Pour sa part, Community informatics renvoie à une nébuleuse de principes et de pratiques orientée vers l'utilisation des TIC, au sein même des communautés, pour le développement social, économique et culturel à une échelle locale.

Les bibliothèques publiques peuvent aussi jouer un rôle dans la démocratisation des TIC. Au sein des PED, il est cardinal que les professionnels de l'information redéfinissent leur apport dans le processus de la gestion de l'information et des technologies. Il leur faut participer activement à la création de l'information, se réapproprier les centres de documentation, veiller à la préservation des données et adapter leurs services aux clientèles qu'ils aident. Mais pour s'acquitter de ces nouvelles responsabilités, le personnel des bibliothèques publiques devra pouvoir suivre la formation indispensable pour relever les défis de l'âge numérique et dispenser ces connaissances aux communautés locales.

Mot de la fin

La société de l'information, en dépit des inégalités qui la traversent, reste porteuse de promesses pour l'avenir. Il faut toutefois que la société civile reconquière la sphère politique et rappelle à ses dirigeants les idéaux d'équité et de justice qui ont servi d'assises aux régimes démocratiques modernes. Surtout, il est impératif que les solutions à la fracture numérique soient adaptées au contexte dans lequel elles seront implantées, sans quoi, ces efforts se-

TÉMOIGNAGE

Une bibliothèque bouddhiste

Sophie Roy

C'est dans le cadre de mon cours à option COM1500 – Communication organisationnelle que j'ai rencontré M. Boris Brummans. Professeur et bouddhiste, il a fait plusieurs séjours dans un monastère bouddhiste en Inde. Ma curiosité piquée, je lui ai demandé de témoigner de la présence des livres dans ce lieu sacré.

Originaire des Pays-Bas, M. Boris Brummans a poursuivi des études de cycle supérieur en communication aux États-Unis. Il est professeur adjoint au Département de communication de l'Université de Montréal depuis

quatre ans. Il s'intéresse particulièrement à la communication organisationnelle, c'est-à-dire à la communication qui crée l'organisation. « L'organisation est un système d'action collective qui émerge dans la communication et qui est en constante évolution. » (Taylor et Van Every 2000, 140-143, trad. libre de Brummans)

Son projet de recherche porte sur l'organisation communicationnelle d'un monastère de moines bouddhistes. Décivant lui-même ce projet comme un projet de vie, donc comme une démarche à long terme, il a effectué deux séjours de plus d'un mois dans le monastère traditionnel bouddhiste Rizong au Ladakh, dans le nord de l'Inde. M. Brummans adhère au mouve-

ment plusieurs fois millénaire du bouddhisme. On passe sa vie à apprendre à être bouddhiste, à rechercher l'illumination à la manière du Bouddha. M. Brummans envisage sa recherche de la même manière, ce que j'oserais qualifier de rare chez un professeur dans notre culture scientifique, où il y a peu de place à l'émotion et à la subjectivité. Il accueille la subjectivité dans sa démarche comme étant indissociable de la vie.

Visite au monastère

Le temple est situé au sommet du monastère de Rizong. La bibliothèque se trouve à proximité du temple. Les hauteurs et l'isolement sont très recherchés par les moines, car ils sont propices à la méditation et à l'atteinte de l'illumination. Certains moines vont même passer quelques années seuls, dans des grottes isolées, dans la poursuite de leur idéal : retrou-

Suite à la page 31

Suite de la page 19

d'œuvres orphelines dans leurs fonds ou leurs collections renoncent à leur valorisation, voire même à leur restauration.

Les objectifs et la façon de procéder suggérés par le Public domain enhancement act

Plus concrètement, le Public domain enhancement act proposé vise les objectifs suivants : par l'entremise du domaine public, promouvoir le progrès de la science et du savoir, ainsi que le recommande la Constitution (américaine); diffuser la culture; donner un accès au passé; dégager les œuvres non revendiquées des obligations légales qui limitent leur diffusion; parallèlement, maintenir, voire clarifier, les droits des propriétaires d'œuvres protégées par copyright. Ainsi, il ne s'agit aucunement de remettre en question la pertinence du copyright. Conformément à la situation idéale que nous décrivions plus haut, il s'agit plutôt de trouver un équilibre entre, d'une part, le droit à l'accès à un patrimoine culturel et, d'autre part, les droits reconnus des détenteurs de droits d'auteur.

Si le gouvernement américain allait de l'avant avec ce projet de loi, toute œuvre serait protégée par défaut pendant 50 ans, comme avant l'adoption du Sonny Bono copyright term extension act (CTEA). Par contre, si leur propriétaire ou ayant droit souhaitait prolonger la protection d'une œuvre durant 20 années supplémentaires, et ainsi profiter des dispositions du CTEA, il devrait déboursier une seule fois un dollar, par œuvre. Comme l'indique la pétition, si une œuvre ne vaut pas un dollar pour son propriétaire, c'est qu'elle n'a pas pour lui de valeur commerciale. Elle peut donc passer au

domaine public sans que les droits de son détenteur soient brimés. Cette modification apportée au CTEA permettrait la valorisation des œuvres orphelines par des tiers, au profit de la majorité, du grand public.

Encore bien du chemin à parcourir

Cette solution toute simple semble malheureusement rencontrer beaucoup d'opposition. Nous pouvons deviner à quel point les groupes de pression provenant notamment de l'industrie cinématographique tentent de torpiller le projet de loi. L'actuel gouvernement américain, fort près des entreprises privées, se fait aussi tirer l'oreille. À preuve, le refus,

par la Cour suprême américaine, de l'appel concernant les œuvres orphelines effectué par l'Open content alliance founders, comme le mentionne le *Library journal* (www.libraryjournal.com/article/CA6523163.html); rapporté dans l'Effector du 24 janvier 2008 (vol. 21, no 3; w2.eff.org/effector/21/03.php).

L'application inconsidérée du Sonny Bono copyright term extension act pourrait avoir des conséquences néfastes jusqu'à entraver la constitution d'une histoire du cinéma rigoureuse. En effet, nous sommes en droit de nous demander si l'idée que nous avons de l'âge d'or du cinéma, celui des années 1920 et 1930 par exemple, est vraiment fidèle à la réalité. Quantité de comédies, de bluettes ou de mélodrames, sociohistoriquement intéressants, mais parfois cinématographiquement moins excitants, sont distribués d'abord et avant tout parce que leur réalisateur permet encore d'engranger un bon pécule, ou parce qu'un acteur toujours vendeur aujourd'hui y joue un rôle, principal ou secondaire. Par contre, proportionnellement, combien d'œuvres plus personnelles,

ou encore plus provocatrices, ou simplement plus proches des goûts du public d'autrefois, ont été sacrifiées à l'étroite logique d'un mercantilisme bien d'aujourd'hui ? Combien de chefs-d'œuvre éventuellement du même calibre que *The bride of Frankenstein* de James Whale, combien de films perturbants comme *Freaks* de Ted Browning (outrageusement charcuté, même aujourd'hui) demeurent inconnus du public, et ne seront plus jamais vus par celui-ci, simplement parce que le propriétaire légal n'y voit pas d'intérêt, parce que l'ayant droit souhaite exercer une certaine censure, ou encore, plus bêtement, parce que celui-ci ne sait même pas que de tels films se trouvent en sa possession ?

C'est sur ces interrogations que se clôt, pour le moment, cet article sur les œuvres négligées par leur propriétaire légal et sur les œuvres orphelines. À suivre dans un prochain écrit : un aperçu du sort qui est réservé à ces œuvres en Europe, plus particulièrement en France, ainsi qu'au Canada. D'ici là, que faire pour contribuer un peu à la préservation de bribes de l'héritage culturel menacé par des lois comme le Sonny Bono copyright term extension act (CTEA) ? Lire le texte de la pétition en faveur du Public domain enhancement act mentionnée plus haut, et signer celle-ci (au site pdmdb.org/content.asp?contentid=992), si elle est conforme à ses convictions.

Sur la version de cet article sur le site web de La Référence, vous trouverez de l'information complémentaire sur plusieurs sites qui offrent des plaisirs cinématographiques gratuits et tout à fait légaux.

Ce texte finaliste occupe la deuxième position dans le cœur des membres du jury du concours. Il mérite hautement d'occuper une place de choix dans le florilège des pages de *La Référence*.

De ces choses inappropriées qu'on s'approprie, d'autres plus appropriées mais sans propriétaire

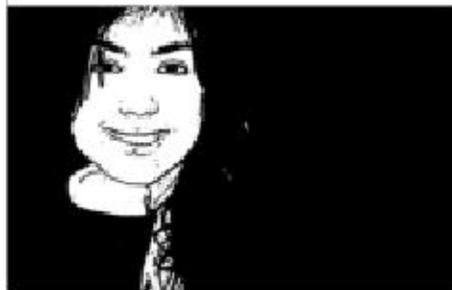
Myrtille

A voir la certitude de connaître tous les gens importants de notre vie, puis fréquenter l'EBSI. La fréquenter avec la nonchalance d'avoir trouvé une âme sœur. Laisser-aller contrôlé. Comprendre que tous les choix de notre vie nous ont menés à cet instant avec l'implacable fatalité d'un autobus rempli d'étudiants filant à grande vitesse vers la fin d'un voyage. Regarder autour de soi à travers un

matin cruel et se trouver serein. Se trouver serein parmi des visages familiers, voire attachants, et dire bonjour. Dire bonjour, boire un verre, être attendu, puis boire un verre. Savourer la blessure de vouloir fleurir pour quelqu'un qui a déjà un jardin. Être une plaie bien entourée. Fréquenter l'EBSI avec la nonchalance de quelques certitudes.

Les aventures de Marie Kodak à Washington

Sandrine Vachon



Marie Kodak a VRAIMENT besoin de vacances! Heureusement, ses amis du GESLA ont prévu le coup et s'apprentent à la délivrer du marasme de la session d'hiver pour l'emmener vers des cieux plus cléments. Après des heures et des heures d'autobus...



Marie Kodak part à la découverte de Washington! Elle est prête à TOUT, TOUT, TOUT photographier: ses copines de l'EBSI qui jouent aux touristes, les magnifiques maisons de Georgetown...



Les attraits touristiques incontournables comme le Lincoln memorial et les abords de la Maison blanche, mais SURTOUT la Mecque des bibliothécaires en devenir...

Suite de la page 28

coûteux, M. Racine a affirmé sa volonté de vendre ce service à d'autres institutions, en l'occurrence à la Caisse de dépôt. Par ailleurs, sous-traiter la numérisation serait une solution intéressante, a-t-il confirmé, mais sous réserve que des conditions de partenariat strictes soient respectées. Il a également affirmé envisager l'accès (payant) à des documents en texte intégral qui ne sont pas du domaine public, en partenariat avec les éditeurs.

Puis M. Racine a mentionné à son auditoire la vitesse à laquelle l'Université Stanford parvient à numériser son fonds : 100 000 documents par mois ! La Bibliothèque nationale de France aurait des le-

çons à tirer des bibliothèques américaines, a-t-il modestement conclu, avant de répondre aux nombreuses questions des Normandais.

Mme Dominique Charland effectue présentement un stage en France, où elle est en quelque sorte la correspondante spéciale de La Référence à Paris. Vous pouvez la suivre sur son blogue à l'adresse unebibliotheque.blogspot.com.

Note

[1] Étudiants de l'École normale supérieure (ENS). Les conférences que l'ENS organise sont disponibles sur le site www.diffusion.ens.fr.

Suite de la page 29

ver la nature du Bouddha en eux.

Les moines sont considérés comme les protecteurs du Dharma, l'ensemble des enseignements bouddhistes. Un moine possède les clés du temple et de la bibliothèque. La bibliothèque du monastère est composée d'étagères de bois faites de compartiments carrés. Les livres y sont déposés dans leur enveloppe de tissu. Les textes bouddhistes sont écrits sur des feuilles rectangulaires plus longues que larges. Ces feuilles ne sont pas reliées, seuls des lattes de bois et un savant emballage de tissu retiennent les feuilles. Les moines lisent une page à la fois et veillent à ne pas mélanger l'ordre des pages. Dans le monastère, le climat est relativement propice à la conservation des documents, c'est-à-dire sec et froid. Les textes qui composent la bibliothèque sont sacrés. Ils ne peuvent pas être déposés sur le sol. Les moines empruntent un seul livre à la fois. Ils s'en servent pour l'étude, lorsqu'ils sont retirés, seuls, dans leur chambre pour méditer. Ils cherchent à développer leur esprit, en anglais *mindful*. Les livres font partie intégrante des rituels bouddhiques. Lors des cérémonies et des enseignements, on récite des textes sacrés. À l'image des moines, les livres sont gardiens du savoir plusieurs fois millénaire d'une partie de l'humanité.

Suite de la page précédente



La Library of Congress! La plus grande bibliothèque au monde n'attend qu'elle... Wow! Mais pour être franche, ce que Marie Kodak a préféré de son voyage, c'est...



Le poulet à l'ananas et les légumes sautés du quartier chinois à 10 h du soir, un après-midi passé à flâner et à se faire dorer sous le soleil avec ses amies, les cravates ridicules des marchands ambulants (et ses copains assez ridicules pour les acheter...)



...et les margaritas à la grenade, son nouveau péché mignon. Miam! Un petit détour par Grace church et Marie Kodak peut à nouveau dormir en paix pendant le voyage de retour!

Suivez Marie Kodak dans notre prochain numéro...

L'équipe de *La Référence* félicite chaleureusement l'heureux gagnant de son concours de création littéraire, Frédéric Hardel, qui recevra un magnifique chèque-cadeau de la librairie Olivieri. Elle en profite pour remercier les juges qui ont évalué les textes soumis : M. Jean-Michel Salaün, directeur de l'EBSI, M. Dominic Forest, professeur à l'EBSI, et Mme Sandrine Vachon, membre du journal.

Dans les couloirs de l'EBSI

Frédéric Hardel

Il y a, dans la région de Montréal, un endroit où les rats sont d'une espèce bien particulière. En effet, le rat de Côte-des-Neiges, semblable aux hominoïdes locaux, jouit d'un certain confort qui lui procure un bel embonpoint dont il n'est pas peu fier. La chose est d'ailleurs encore plus marquée autour de l'Université de Montréal où le citoyen, aisé et ventripotent, offre de belles poubelles grasses et bien garnies aux rongeurs de tout acabit. C'est à quelques pas de là que débute notre histoire.

Le Royaume de Tar, ainsi nommé à cause de l'odeur de goudron qui flottait toujours dans les égouts de sa juridiction, souffrait d'une lutte intestine (c'est le cas de le dire) qui l'affaiblissait considérablement. Peter, le rat insurgé, et ses troupes avaient réussi à acculer le roi Gaétan dans le troisième sous-sol du 3200 Jean-Brillant, dans une toute petite pièce humide et reculée, oubliée de tous. La cour de Gaétan était on ne peut plus réduite et ne comptait plus que quelques centaines de braves. Plusieurs milliers avaient fui vers d'autres contrées; quelques autres milliers, plus courageux ceux-là, étaient morts dans des combats titanesques dignes de descriptions homériques; enfin, quelques traîtres, ayant senti la fin du règne de Gaétan, l'avaient abandonné pour rejoindre les effectifs de Peter, reconnaissant en lui le Sauveur dont on parlait depuis plusieurs générations. Le souverain déchu, tombé dans un guet-apens, avait eu la queue tranchée par un coup de dents bien placé et se vidait de ses fluides vitaux. À l'agonie, et percevant bien sur le froid plancher les vibrations de l'avancée rebelle, il ordonna, dans un rôle profond qui fendit l'âme de ses sujets, de ronger la poutre de soutènement. Tous savaient, lorsqu'ils se mirent à la tâche, les conséquences ultimes de leurs grignotements.

Quelques dizaines de mètres plus haut, l'ensemble du corps professoral de l'EBSI était gravement occupé à juger d'un important concours qui avait eu lieu parmi la population estudiantine. En effet, après plus de deux heures de délibération, on n'arrivait toujours pas à décider d'un vainqueur entre les deux finalistes du concours du plus mauvais jeu de mots en sciences de l'information. On hésitait entre le subtil : « La veille est un métier sans lendemain », et le douteux dessin où un robot disait à un autre : « Mets ta data dans ma data ». La séance, épuisante, allait être ajournée lorsque le premier craquement se fit entendre.

Dans les bas-fonds de l'immeuble, la poutre céda, provoquant l'écroulement du plafond du troisième sous-sol qui écrasa à la fois les troupes du légitime Gaétan et celles de Peter l'insurgé. Ce fut le plus grand raticide depuis le Déluge, et la triste fin du Royaume de Tar.

Le deuxième craquement précéda de quelques secondes à peine le terrible abaissement du plancher. Celui-ci venait de tomber de pas moins de cinquante centimètres, créant une dangereuse pente, dont Roger Lemelin lui-même n'aurait pas osé tirer un roman. Les professeurs se concertèrent rapidement et mirent aussitôt en action le plan d'urgence. Pendant que les spécialistes en informatique documentaire



ILLUSTRATION: MYLÈNE ROUSSY

se ruaient sur les bases de données, les bibliothécaires se jetaient sur les bibliographies alors que les archivistes, de leur côté, ne prenaient même pas la peine de mettre des gants blancs pour fouiller dans les vieilles boîtes poussiéreuses accumulées par l'institution depuis des temps immémoriaux. On cherchait une solution au problème causé par la rataille.

Tous s'affairaient, dépouillant ici, lisant là. On avait beau utiliser tous les index du monde, choisir avec soin les mots-clés des requêtes, ni KWIC ni KWOC n'y faisaient rien. Personne, nulle part, jamais, n'avait écrit quoi que ce soit sur les procédures à prendre en cas d'écroulement de l'EBSI.

Réveillé par tout ce tapage, un petit maigrichon, qui s'était endormi dans la partie basse de la bibliothèque de l'EBSI, pas même étudiant de l'École, à peine rat de bibliothèque, demanda aux professeurs ce qui se passait. Après l'exposition des faits, celui-ci proposa aux docteurs de prendre tous ces livres qu'il avait vus dans un coin, pour surélever la partie qui était tombée. Ce qu'on fit.

C'est ainsi que quelques centaines de RCAA et de RDDA, ressuscités, furent utilisés pour exhausser et remettre à niveau le plancher de l'EBSI.

Le lendemain, lorsque les évaluateurs de l'American library association arrivèrent pour l'évaluation de l'École, ils n'y virent que du feu.

Et les professeurs qui les accompagnaient dans les couloirs de l'EBSI, bien que d'un naturel confiant, sentirent pour la première fois la terrible fragilité des règles de catalogage.